

*gv*

ALFRED VIAU

# TOUSSAINT LOUVERTURE

CONSIDERE A LA LUMIERE DE  
SES ACTES ET ATTITUDES

PRIX ADS 2.00

D-RV  
3.57294  
94V

Editora Mentaiva

11

José Reyes 44

11

Ciudad Trujillo, R.D.



## OUVRAGE CONSULTÉS :

- 1.—Histoire d'Haïti par Thomas Madiou, Tomes I, II, III.
- 2.—Histoire de Haïti des Frères de l'Institution St. Louis de Gonzague avec la collaboration de M. le Docteur J. C. Dorsainville.
- 3.—Etudes d'Histoire d'Haïti par B. Ardouin.
- 4.—Histoire de Santo Domingo par José Gabriel García.
- 5.—Rapport de Kerverseau.

*Alfred. Viau.*

### **Sous presses**

- 1.—Le fait haïtien.
- 2.—Le crime politique.
- 3.—Complexe.

ALFRED VIAU

**TOUSSAINT  
LOUVERTURE**

**CONSIDERE A LA LUMIERE DE  
SES ACTES ET ATTITUDES**

**PRIX RD\$ 2.00**

26576-10

BNPHU

PD-RV

923.57294

L894V



BN  
923.57  
L 6 14 5  
34

*Le noir Mentor, instruit, cultivé, raffiné, marié à une blanche aimante dévouée, père d'une mulâtresse distinguée et remarquable par sa beauté spécula sur la question nègre.*

*H. H. Madiou, Tome 3.*

*Soldats du Cap:*

*Le massacre des Hommes de Couleur (Mulâtres) est nécessaire au bien de la colonie.*

*Sonthonax, lettre du 10 Novembre.*

*Tous furent tués et leurs cadavres brulèrent dans la nuit sereine.*

*Ennius.*

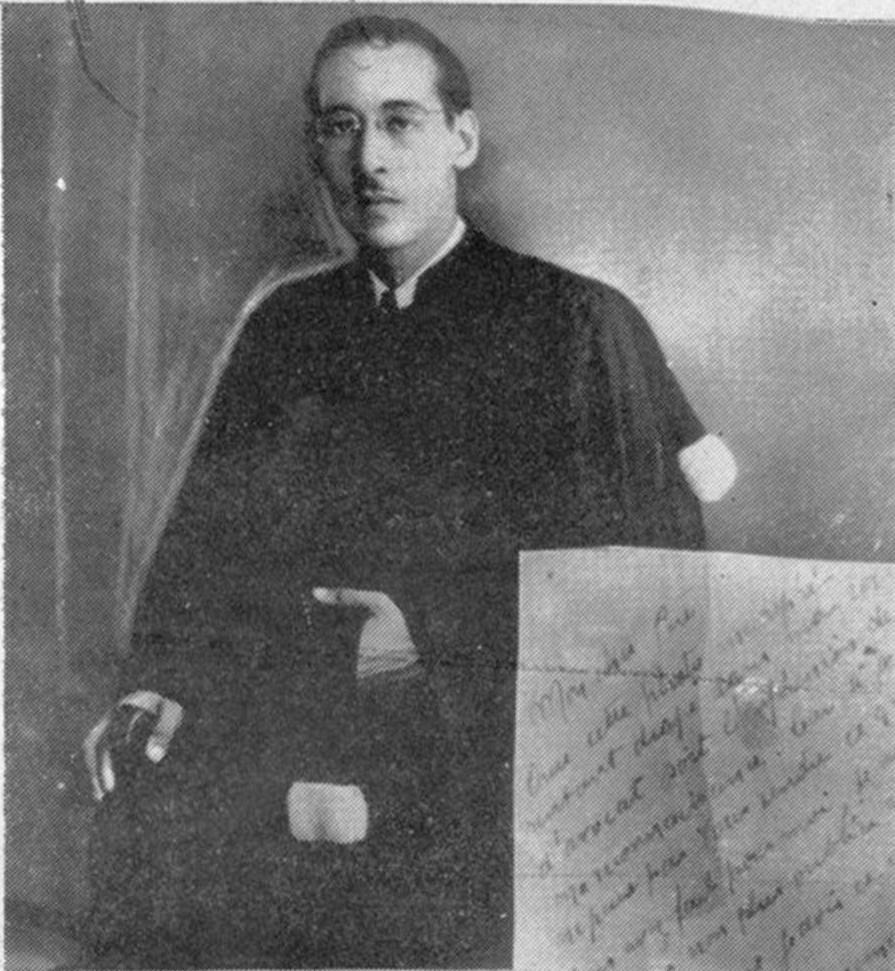
1975  
1976  
1977

1978  
1979  
1980

1981

**▲ mon fils adoré Gérard A. Viau, avocat du Bureau de  
Port-au-Prince, assassiné le 6 Juillet 1948 d'ordre  
et par les sicaires civils et militaires du  
Chef de Clan Dumarsais Estimé.**

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible.



GERARD A. VIAU

Licencié en Droit

Avocat du Barreau de Port-au-Prince.—18 Septembre 1924 - 6 Juillet 1948

Assassiné le 6 de Juillet 1948 par les sicaires du Chef de Clan Dumarsais Estimé en présence du Juge d'Instruction "Ludovic Vandal" des Substituts "Alphonse Racine", Esmangart Alphonse Ménélas", Martial Célestin", du Préfet "Boileau Méhu" et des membres de l'Armée d'Haïti.

**GERARD VIAU**  
Licencié en Droit

**Avocat du Barreau de Port-au-Prince.—18 Septembre  
1924 - 6 Juillet 1948.**

**Assassiné le 6 Juillet 1948 par les sicaires du Chef de Clan Dumarsais Estimé en présence du Juge d'Instruction "Ludovic Vandal" des Substituts "Alphonse Racine", Esmangart Alphonse Ménélas", Martial Célestin", du Préfet "Boileau Méhu" et des membres de l'Armée d'Haïti**



## P R E F A C E

Ceux qui font de la négrolâtrie stupide vont crier au blasphème, à l'iconoclasie.

J'ai présenté Toussaint, tel qu'il est dans ses actes.

L'Histoire est une science positive. C'est l'analyse des faits.

Le fait (**Factum**), comme l'acte (**actum**) est ce qui existe in "RE".

Le fait est une réaction de la personnalité, (caractère et tempérament). C'est l'extériorisation de l'être, conscience et subconscience. C'est la projection sur le monde extérieur du génotype et du phénotype.

Toussaint, petit fils, d'un Roi Africain, né esclave, ayant grandi et mûri dans la servitude jusqu'à cinquante ans réagit selon ses hérédités troublées, que la péristase n'avait pas améliorées.

La religion qui de toutes les forces morales est la plus puissante ne pénétra jamais son âme. Il ne fut qu'un cabotin qui le Christ d'une main, et le poignard de l'autre, satisfaisait les instincts de ses ancêtres de la Jungle. Il ne fut ni Chrétien, ni catholique, car le christianisme est la religion du pardon et non de la vengeance. Le catholique châtie la faute, mais a pitié du coupable. Toussaint fut vindicatif, cruel. Son nom est synonyme d' Hécatombes.

Toussaint avait certainement du talent. Il savait manier les hommes. Selon les circonstances, il recourait à l'adulation, à la menace où à l'intimidation.

Représentant authentique de la masse des esclaves, il les électrisa. D'eux il fit des serfs attachés, à la glèbe et abrutis par le fouet.

Il fut leur oracle, leur miroir, comme il l'a écrit lui-même.

Il amadoua le colon, et appuyé sur ces deux forces, il élimina le mulâtre qu'il haïssait malgré Moyse, malgré Chaney, Malgré Isaac, Malgré Placide.

Il ne lui manquait pas de génie. De ses doublures-Blancs, il se servit pour jeter les bases d'une organisation coloniale. Il fit d'étonnantes choses, mais il commit aussi des crimes qui font frémir.

Il fut sacrilège, impie, froidement cruel.

Il tissa sa légende, la teignit de sang.

Et le colon qui le vainquit, le terrassa, lui dressa des autels où à côté du ciboire il y a des poignards, où voisinent étrangement l'hostie sacrée et les cadavres de ses victimes.

Son arme préférée fut la ruse, l'astuce; il en fut la victime. Il fit école. Dessalines, Christophe, Soulouque, Salomon, Hypollite, Estimé, "Gandhi" sont ses disciples sans le génie.

Le colon le grandit et quand Toussaint lui eut tout donné en ayant l'air de tout obtenir, il le pinça. Pour réaliser son dessein criminel. Leclerc recourut à Christophe qui trahit, abandonna son maître, et "*succomba sans honneur*".

Brunet acheva l'oeuvre infâme de Christophe.

Toussaint fut victime de ses préjugés. Appuyé sur le noir et le blanc, il se hissa jusqu'à la première place sur les cadavres amoncelés des mulâtres égorgés.

Et le noir et le blanc s'unirent pour le détruire.

Leclerc, Brunet, Christophe furent ses assassins.

De tous ses forfaits, la guerre du Sud fut le plus ignoble, le plus chargé de conséquences lointaines.

Elle dure encore... Elle a inoculé dans l'âme des noirs haïtiens le microbe du préjugé de couleur.

Si tous n'en sont pas atteints, ils en sont tous menacés. Un Edmond Paul, un Légitime furent de nobles exceptions qui confirment la règle.

La guerre du Sud fut impie, criminelle, sacrilège. Elle mit aux prises des frères nés des mêmes flancs, nourris du même lait.

Elle se poursuit encore, sourde, cruelle, sournoise: Ce fut une malédiction, une semence de Haines.

De ce pays si beau, de ces plaines riantes où fleurissent le maïs et la canne, de ces montagnes si bleues qu'elles semblent des pans de ciel, de cette mer si voluptueusement calme dont le rire clair et sonore est une mélodie céleste, elle a fait des antres de mort où des frères ennemis assouvissent par le couteau, le poison, la mitraille et les noyades leurs appétits criminels.

On entend encore dans le lointain les hordes forcenées de Louverture qui montent à l'assaut et qui du lambi ancestral sonnent l'hallali lugubre.

Le mulâtre vaincu, traqué est écrasé sous le nombre par le noir allié au colon, grâce à la complicité amoralisée des *Toureaux*.

On perçoit encore le cliquetis des sabres de Jean Bon de Savary, de Laraque dans la chair en bouillie des mulâtres qui osent être des hommes.

L'air est encore chargé de la senteur étouffante de la poudre qui fit voler dans une apothéose de feu et de sang les cadavres déchiquetés des mulâtres que Christophe et Dessalines viennent de faire sauter. A chaque jour qui luit, ils déciment en personne, les mulâtres, leurs frères. Vers l'horizon vermeil montent en volutes de pourpres les flammes qui se dégagent de la résine brûlante du bûcher de Jacmel où de jeunes vierges sentirent frémir leur chair au brasier allumé par Christophe.

Sous les caïmitiers en fleurs s'entassent des squelettes, les os blanchis s'amoncellent sur les routes poudreuses.

Partout, il y a une odeur de charogne, des grincements de dents, des cris, des pleurs, des sanglots.

Dans l'Artibonite, la Voldroque, les Trois Rivières, la Gosseline, l'ondes'est teinte de sang.

Sur les plages rougies, l'océan fatigué a vomi des cadavres grimaçants.

Dans les prisons, les mulâtres vaincus, de haillons couverts, hideux de saletés, hurlent leur détresse.

Toutes les misères, de leur corps émacié ont fait des loques traînantes, branlantes et suintantes.

Dans les chaires sacrées (O sacrilège) des Eglises, Toussaint magnifie sa victoire. Il distribue des récompenses à ses lieutenants, qui à son exemple, dans l'art d'assasiner les mulâtres, se sont révélés des maîtres.

C'est le triomphe de la haine. Cette haine féroce, cruelle, inhumaine qui de Toussaint à "Gandhi" anima les bras homicides. Cette haine impie n'est pas morte, elle se réveillera, cruelle, menaçante avec Soulouque, Salomon, Estimé, Gandhi.

Le 6 Juillet 1948, dans un corps juvénile de 23 ans, elle s'assouvit féroceement près du pénitencier National, que Vilbrun Guillaume avait noyé dans le sang. Dans la gorge de la victime, lâchement, Savary et Jean Bon plantèrent leur stylet japonais avec une furie de Mau Mau déchaîné. Le poignard s'immobilisa et pour le sortir de cette chair, de ces os disloqués, le Docteur français Jean Perrin dut se muer en charcutier. Il écrit dans son rapport Medico-légal d'autopsie :

"L'autopsie permet détablir fermement les hypothèeses suivantes :

1.—Gérard Viau a été la victime d'agresseurs nombreux. En effet les pièces à conviction se composent d'une arme improvisée (fourchette à gigot), de deux armes à feu, calibres différents (probablement revolvers). Il est

peu vraisemblable, devant ces constatations, de supposer l'existence d'un seul agresseur qui aurait été alors armé de deux armes à feu de calibres différents et d'une fourchette à gigot.

2.—Gérard Viau est mort d'agressions conjuguées de ces différents agresseurs, en effet, il présente une lésion anatomiquement plus grave que les autres (plaie de poitrine avec hémithorax).

Les autres lésions (plaies par arme à feu de gros calibre et plaie à fourchette à gigot) sont susceptibles d'avoir entraîné une syncope mortelle sans toutefois que les lésions post-mortem relevées à l'autopsie permettent d'affirmer le fait avec certitude absolue".

Cette haine toujours vivace s'alimente du viol des vierges, victimes résignées ou contraintes, à la salacité de leurs bourreaux, offertes en sacrifice. Elle se repaît des cadavres de mulâtres mutilés, traînés dans la poussière et livrés aux vautours. Elle s'assouvit dans les assassinats clandestins, dans les ergastules fétides et ténébreux que jamais de leurs caresses, bercèrent les rayons du soleil.

Oh Toussaint! Jusques à quand tu continueras ton oeuvre de mort et de dissolution.

Plus de cent ans ont passé sur ta cendre et ta cendre est encore chaude du sang de tes victimes et de celles que tes disciples ont accumulées.

Leclerc, Brunet, Christophe, Dessalines brisèrent ton épée, et à chaque aurore qui naît, tes émules en ramassent les débris épars pour de nouvelles hécatombes.

Le delendus libertus est un anathème, une malédiction.

C'est ta malédiction, oh Toussaint Louverture!

*Alfred Viau.*

... of the ... and ... of the ...

... of the ... and ... of the ...

... of the ... and ... of the ...

... of the ... and ... of the ...

... of the ... and ... of the ...

... of the ... and ... of the ...

... of the ... and ... of the ...

... of the ... and ... of the ...

## LE DRAME HAITIEN

“Dans aucun cas ne mollissez (pas) sic contre les hommes de couleur et garantissez par une activité sans égale l'arrondissement que vous commandez des horreurs qui menacent déjà quelques uns. N'ayez aucun ménagement pour eux (hommes de couleur ou mulâtres), faites arrêter et même punir de mort ceux qui seraient tentés d'opérer le moindre mouvement. Je compte plus que jamais sur votre imperturbable sévérité que rien n'échappe à votre vigilance.

15 Juillet 1794.

Toussaint Louverture à Christophe.

Je vous réitère Général, les instructions que Je vous ai données dans ma dépêche circulaire du 30 Novembre 1882 au No. 4722 par laquelle “je disais de passer par les armes, après voir constaté leur identité tous les réfugiés qui n'ont pas été grâciés et qui seront trouvés dans votre arrondissement et d'exécuter également tout individu quelle que soit sa nationalité que Vous prendriez dans les rangs des réfugiés”. Vous mettrez la main au besoin sur tous les complices et les parents de ces ennemis sans dictinction de sexe.

14 Février 1883.

Président Salomon.

XVII



## LA MALEDICTION DE TOUSSAINT LOUVERTURE

*Proclamation incendiaire prononcée par Toussaint  
Louverture dans la vieille Cathédrale de Port-au-Prince.  
Il y exhale sa haine des mulâtres.*

Gens de couleur qui depuis le commencement de la révolution trahissez les noirs, que désirez vous aujourd'hui? Personne ne l'ignore, vous voulez commander en maîtres dans la colonie, vous voulez l'extermination des blancs et l'asservissement des noirs. Mais y réfléchissez-vous, hommes pervers qui vous êtes à jamais déshonorés par l'embarquement et ensuite par l'égorgeement des troupes noires connues sous la dénomination de "Suisse". Avez vous hésité à sacrifier à la haine des petits blancs ces malheureux qui avaient versé leur sang pour votre cause? Pourquoi les avez vous sacrifiés? C'est parce qu'ils étaient noirs Pourquoi le général Rigaud refuse-t-il de m'obéir-, c'est parce que je suis noir, c'est parce qu'il m'a voué à cause de ma couleur, une haine implacable. Pourquoi refuserait-il d'obéir à un général français comme lui qui a contribué plus que n'importe qui à l'expulsion des anglais. Hommes de couleurs, par votre fol orgueil, par votre perfidie, vous avez déjà perdu la part que vous possédiez dans l'exercice des pouvoirs politiques.

Quant au Général Rigaud, il est perdu, il est sous mes yeux au fond d'un abîme rebelle et traître à la Patrie, il sera dévoré par les troupes de la liberté.

Mulâtres, continua-t-Il, je vois au fond de vos âmes, vous étiez prêts à vous soulever contre moi, mais bien que toutes les troupes aillent incessamment quitter la partie de l'ouest j'y laisse, mon oeil pour vous surveiller, mon bras qui saura vous atteindre.

(Histoire d'Haiti par Thomas Madiou, Tome I, page 437-438).

Le préjugé de couleur a été est encore la cause principale de tous les crimes publics et privés qui on été commis et qui se commettent en Haïti, car chez certains noirs le préjugé de couleur est plus puissant que le patriotisme.

Nous publions cette lettre convaincante du Général Guerrier: qu'elle serve d'enseignement aux générations présentes et futures.

Port-au-Prince,  
2 Juillet 1843.

Monsieur Guizot,  
Ministre de la marine et des  
colonies à  
P A R I S .

Monsieur le Ministre:

Plustôt de nous voir sous la domination des petits mulâtres qui veulent envahir tous les vieux vétérans de la révolution et s'affubler d'épaulettes qu'il n'ont point gagné sur le champ d'honneur ni par un long service, nous préférons remettre le pays aux français, ses maîtres légitimes.

Oui, nous préférons, nous être sous la domination des français en conservant nos propriétés et nos grades, qui sauront par une sage administration faire prospérer le pays. Ils ne peuvent rien faire pour le bonheur du pays et ils veulent s'emparer de toutes les places après avoir chassé l'homme qui a su rétablir l'ordre et réunir tout le pays en un seul faisceau. Ils dilapident de précieux trésors pour eux seuls et tout faire passer à l'étranger.

Déjà les nègres des Cayes se sont convoqués à près de deux mille en réclamant contre cet envahissement des petits mulâtres qui se sont approprié toutes les places. Si vous ne venez pas nous livrerons l'île aux anglais:

Nous vous saluons affectueusement les signataires qui écrivent.

Signé: Lazare, J. F. Gardel, le Général de Division  
Guerrier.

Voir sur cette tentative criminelle d'annexer la République d'Haiti à la France: le Courrier des Etats Unis New York, du 10 Août 1843, Correspondance de Le Vasseur (1843-1844) page 94-95.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
RESEARCH REPORT NO. 100  
BY  
J. H. GOLDSTEIN AND  
R. F. SCHNEIDER  
PUBLISHED BY THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS  
CHICAGO, ILLINOIS, U.S.A.  
1958

**TOUSSAINT LOUVERTURE**

**CONSIDERE A LA LUMIERE DE SES ACTES ET ATTITUDES**

UNIVERSITY OF TORONTO

LIBRARY

1. Toussaint Louverture naquit au Haut du Cap en 1785.

*Père*: Guaou Quinou, roi africain de la tribu de Aradas.

*Mère*: négresse guinéenne mal identifiée jusqu'ici.

*Education*. Il fut recueilli par son parrain Baptiste qui lui apprit à lire et lui enseigna les propriétés des plantes. Il fut attaché comme cocher et vétérinaire à l'habitation Bréda dont son maître, Bayou de Libertas était le gérant.

*Tempérament*. Nerveux, hyperthyroïdien, il était maigre, sec, le prognathisme africain était très prononcé chez lui. "C'était un moteur dans un pantalon". Il fut surnommé le "Centaure de la Savane", car il passait des journées entières à cheval. On le rencontrait partout à la fois; il avait le don d'ubiquité. Sobre, il ne buvait que de l'eau; frugal, il mangeait très peu, souvent une cassave. Ainsi au dîner qui lui fut offert par Mainteland, général anglais, après la reddition du Môle St. Nicolas, il ne mangea qu'un morceau de fromage coupé au milieu d'un bloc.

Maître de ses sens, il considéra toujours ses bonnes fortunes féminines comme des moyens et non comme des buts. Chacune de ses conquêtes, blanches ou mulâtresses, était une revanche de sa race, de sa classe sur celles des affranchis et de ses anciens maîtres blancs. Ce n'était que de la sensualité calculée et non l'amour.

*Caractère*. Rusé, cruel hypocrite, ambitieux, vaniteux, actif, intelligent, entreprenant, calculateur, méfiant, déloyal, menteur, sadique, courageux, brave et résigné, il eut

de grands défauts et de nombreuses qualités. Il avait pourtant des vertus domestiques. Il fut toujours un époux tendre, affectueux, un père prévoyant, un serviteur reconnaissant, dévoué et fidèle. Il fusilla pourtant son neveu, le Général *Moyse*. C'était un concentré, un replié, rien ne trahissait son âme à l'extérieur. Il employait les choses les plus sacrées à la réalisation de ses desseins, *même la religion*. Il se confessait et communiait par calcul. Il rendait et faisait rendre les honneurs au Saint Ciboire, il avait des confesseurs à qui il accordait toutes les faveurs, mais il ne croyait *ni au dieu ni au diable*. L'histoire rapporte que le matin même où il trahit l'Espagne, il se confessa, communia, passa en revue les troupes espagnoles, puis les fit égorger froidement avec le goût de l'hostie à la bouche, puis il passa au camp français.

Toussaint était un comédien doublé d'un amoral. Il avait du courage, même du génie. Mais il avait l'âme pervertie par 54 ans de servitude un amour effréné du Pouvoir.

## 2. *L'ancien esclave Toussaint Louverture au service du Roi d'Espagne esclavagiste.*

Lieutenant de Biassou et de Jn. François, il leur était supérieur par son génie; aussi à étaient-ils jaloux de lui. Il y avait entre Toussaint Louverture et Biassou et Jean François toute la *différence* de conception qui se manifestait entre les *nègres créoles* et les *nègres bossales*. Biassou et Jn. François sentaient la brousse africaine. Toussaint avait été en contact avec la civilisation chrétienne.

Jean François l'emprisonna à Vallières. Biassou le libéra. Le marquis d'Almonas, officier espagnol gouverneur de St. Rafaël, le prit sous sa protection et le nomma maréchal de Camp.

## 3. *Les prouesses de Toussaint au Camp espagnol*

Toussaint Louverture attaqua Marmelade et la prit sur les soldats de la République Française commandés par

le mulâtre Vernet. Il attacha cet officier à sa personne. Il poursuivit sa marche victorieuse et s'empara des Gonaïves qui était occupée par un bataillon de la Légion de l'Ouest. Il se rendit maître du Nord, réduisit partout les Républicains. Dans ce Département, les Espagnols eurent beaucoup de succès grâce à Toussaint. Quelques anciens libres, sans coup férir lui remirent Gros Morne, Terre Neuve, l'Acul, le Limbé, Port Margot, Plaisance. Il était rentré aux Gonaïves sur l'invitation des Colonels Caze et Lafrance Paul; il confia le commandement de la "*Coupe-à-Pintade*" au général mulâtre Clerveaux et se rendit à St. Rafaël où le marquis d'Almonas lui fit don d'une épée et d'une décoration. Il fut fêté à Saint Michel para le général espagnol Cabrera. Jn. François, courroucé et dépité, monta contre Toussaint le général espagnol Don Léonard et Toussaint faillit être assassiné.

#### 4. *Situation de la Colonie*

1) Sonthonax proclama la liberté générale des esclaves le vingt neuf Août 1793 et cette proclamation devint la loi du 4 Février 1794.

2) Les affranchis d'élite, Pinchinat, Chanlatte, Rigaud, Beauvais, Villate, Dijon, avaient accueilli avec joie la liberté générale, mais il n'en était pas de même de ceux de Mirebalais, de St. Marc, de Léogane, de l'Arcahaie, de Jérémie.

La liberté générale avait été proclamée dans le Nord, l'Ouest et le Sud, mais Jérémie royaliste s'était livrée aux Anglais. Le Môle St. Nicolas en avait fait autant.

Jean François et Biassou servaient la cause du Roi d'Espagne. A la tête de nombreuses bandes de nègres ils défendaient l'esclavage contre la République Française qui avait émancipé les noirs. Toussaint, Jean François et Biassou vendaient les nègres comme eux aux Espagnols et ceux-ci les réduisaient en esclavage.

### 5. *Toussaint trahit l'Espagne*

Le général Lavaud, qui commandait la Province du Nord, essaya de rattacher Toussaint à la cause de la République Française. L'Abbé de la Haye lui fit des ouvertures à ce sujet. Toussaint d'abord fit sa soumission au mulâtre Villate, lieutenant de Lavaud, mais Villate n'accepta pas cette soumission parce qu'il n'avait pas confiance dans cet ancien esclave qui défendait l'esclavage.

Le 5 Mai, Lavaud revint à la charge. Le 18 Mai Toussaint lui répondit qu'il serait heureux de servir la République Française.

Le 23 Juin, après avoir communié à Marmelade, où commandait le marquis d'Almonas, il renouvela son serment de fidélité à L'Espagne, monta à cheval, fit massacrer par les troupes noires les soldats européens cantonnés dans les bourgs et se rendit à la Petite-Rivière, au Dondon, au Gros Morne, ordonna l'égorgeement des garnisons espagnoles qu'il y avait placées, puis il arbora le drapeau tricolore. Quand les espagnols le virent aux portes des Gonaïves, ils se retirèrent à "Pont l'Éster". Le mulâtre *Blanc Cassenave*, son lieutenant, les délogea de ce point. Toussaint continua sa marche triomphale vers Port de Paix où le général Lavaud le reçut grandioisement. Lavaud partagea avec lui sa table et son lit. Toussaint avait sous ses ordres 4.000 hommes. Lavaud le nomma général de Brigade et lui confia le commandement du *Cordon de l'Ouest*.

### 6. *Toussaint décide d'éliminer les blancs et les mulâtres qui lui barrent la route du Pouvoir personnel. Il commence par les mulâtres et profite de la déloyauté de Lavaud.*

La classe des blancs, dans la crainte que les noirs et les mulâtres s'entendissent pour proclamer l'indépendance, a toujours travaillé à opposer les uns aux autres. Pour juguler l'ambition des mulâtres, Lavaud se servira de Toussaint.

Villate était le second de Lavaud. Celui-ci attisa entre l'officier noir et l'officier mulâtre les germes de division.

Afin d'abaisser Villate, il grandira démesurément Toussaint dans le dessein machiavélique de faire du général noir l'instrument de sa politique. Le jeu macabre qui consiste à opposer noirs et mulâtres est classique, en Haïti. De la colonie à cette date, il en a toujours été ainsi. La rivalité entre Toussaint et Villate devint très violente. Lavaud excitait Toussaint à détruire les chefs noirs et mulâtres dévoués à Villate afin d'affaiblir celui-ci qui pouvait compter sur les anciens libres pour réaliser ses desseins.

#### 7. *Affaire du Commandant Flaville.*

Commandant du Camp, Flaville, ce colonel, méconnut l'autorité de Toussaint et gagna à sa cause le général Moïse. Toussaint voulut le faire arrêter. Lavaud et Villate durent intervenir pour éviter la guerre civile et Flaville fut obligé d'écrire une lettre d'excuse à Toussaint.

Toussaint, Villate, Beauvais, Rigaud sont nommés généraux de Brigade. Ils ont tous les mêmes grades et sont égaux dans la hiérarchie militaire.

#### 8. *Conséquence insoupçonnée du Traité de Bâles.*

Le 22 Juillet 1795, l'Espagne céda à la République Française par le traité de Bâles la partie espagnole de l'île. Les troupes espagnoles devaient évacuer les places un mois après la notification du traité. Notifié au Marquis de Casa Calvo, gouverneur de Fort Dauphin, le traité de Bâles fit le désespoir des chefs noirs au service de l'Espagne. Ainsi Jn. François partit pour La Havane; de là, il se rendit en Espagne. Il vécut en Espagne, à Madrid et à Cadix entouré d'honneurs.

#### 9. *Lavaud refuse d'abord la convocation des assemblées primaires sollicitée par Beauvais et Rigaud, mais sur l'insinuation de Toussaint désigne les Gonaïves comme siège de l'assemblée électorale.*

Beauvais et Rigaud demandent à Lavaud l'autorisation de convoquer des assemblées primaires en vue de nom-

mer des députés à l'Assemblée Nationale où l'Ouest et le Sud n'étaient pas représentés. Lavaud refuse, mais autorise Rigaud et Beauvais à envoyer en France des émissaires qui demanderaient la permission de convoquer les assemblés primaires. Beauvais et Rigaud insistent et Lavaud, le 18 Février 1796, par une ordonnance, accorde l'autorisation sollicitée, mais sur la demande de Toussaint qui désirait agir sur les élections, désigne les Gonaïves comme siège de l'assemblée électorale. Lavaud, quelque temps après, suspendit la convocation.

10. *Conspiration des anciens libres. Toussaint s'érige en arbitre entre le blanc et le mulâtre, protège celui-là au détriment de celui-ci.*

Villate, Beauvais, Pinchinat, Salat, Fontaine décident de déposer Lavaud et de confier la direction de la province du Nord aux anciens libres.

Dans, le Nord, Rodrigue, partisan des mulâtres, adresse de vives remontrances à Lavaud. Celui-ci essaie de s'entendre avec Toussaint et les autres chefs noirs contre les anciens libres. Villate s'empare du Haut du Cap et ordonne au commandant Edouard de faire feu si on l'assaille.

Le -9 Mars Villate décide d'arrêter Lavaud. Après la parade, 30 hommes pénètrent dans sa maison, le malmènent, l'emprisonnent ainsi que *Perroud, l'Ingénieur Calley* et le *général Fressynet*. Villate n'intervient pas ouvertement, mais il laisse faire ses agents. Les officiers noirs *Leveillé* et *Pierre Michel*, d'ordre de Toussaint, résistent en faveur de Lavaud. Tousasint est renseigné sur les événements par ces derniers, notamment par une lettre de *Pierre Michel* qu'il reçoit aux Gonaïves, il fait battre la générale et marche sur le Cap avec 6.000 hommes.

Pierre Michel, par l'intermédiaire du capitaine noir *Henri Christophe*, réclame la libération de Lavaud. Le 21 Mars, la Municipalité libère Lavaud et les autres prisonniers. Lavaud confie la ville à *Léveillé* et se retire au Haut du Cap. Villate se réfugie à La Martelière où personne n'ose l'arrêter, malgré les ordres de Lavaud.

Le 24 Mars, Toussaint entre au Cap à la tête de ses troupes noires toutes nues. D'accord avec Lavaud, il envoie une députation inviter Villate à se rendre au Cap. Villate refuse, mais il accorde un rendez-vous à Toussaint à la *Savane Caracole*. Toussaint, de crainte d'être assassiné, refuse le rendez-vous. Mais les femmes de la délégation, gagnées par Villate, parcourent la ville en criant que Lavaud avait fait venir des bateaux chargés de chaînes pour mettre les noirs dans les fers. Ceux-ci assaillent la maison de Lavaud et menacent de l'écharper. Toussaint intervient, conduit la foule vers les magasins généraux, en ouvre les portes et leur montre qu'il n'y a pas de chaîne.

Lavaud entre au Cap le 1er. Avril et installe Toussaint Louverture comme lieutenant au Gouvernement de St. Domingue, au bruit du canon des forteresses. Toussaint l'embrasse et l'appelle son père. Lavaud l'appelle son protecteur, "*le protecteur des Blancs*". Il est le Spartacus prédit par l'Abbé Raynal pour sauver sa race et la conduire à la gloire. Toussaint place Lavaud après Dieu—"*Après Bon Dié c'est Lavaud*", s'écrie-t-il. Les noirs Léveillé, Pierre Michel et Pierrot sont faits généraux de brigade. Ces événements furent le point de départ de la prépondérance des noirs dans le Nord et l'Artibonite.

Lavaud conçoit le projet de déporter les hommes de couleur (mulâtres), même les femmes et les enfants de 10 à 50 ans.

Toussaint Louverture se rend au Gros Morne, donne lecture d'une proclamation de Lavaud, fait un sermon sur Jésus Christ et la Sainte Croix et part pour les Gonaïves.

#### 11. *La politique de Sonthonax à l'égard des affranchis ou anciens libres.*

Sonthonax était revenu dans la colonie, dominé par l'idée de détruire l'autorité des anciens libres et d'en confier le gouvernement aux émancipés de 1794 qui lui devaient la liberté. Il pensait pouvoir compter sur leur soumission et leur gratitude. Il voulait d'une constitution qui assurerait la liberté aux noirs. La commission civile dont Sonthonax

était le Président manda Villate au Cap. Il y entra en triomphe. Lavaud, indigné, lança ses dragons contre la foule. Après un interrogatoire de deux heures, Villate fut renvoyé à La Martelière. Sonthonax voulait l'arrêter; il cassa la décision de la Commission civile. Le 15 Mai, il ordonna l'arrestation de Villate et son transport sur l'un des bateaux ancrés dans la rade. Villate ne s'occupa point de cette décision. Sonthonax le mit hors la loi. Devant la menace d'insurrection, il dut annuler cet ordre. Puis, il réunit les généraux Chantal, Lavaud, Toussaint, Pierre Michel, Leveillé et ordonna que Villate fût arrêté et conduit sur le Watignies. Villate du Haut du Cap se rendit sur la "Meduse" et 28 de ses partisans s'embarquèrent sur la "Huna". En France ils furent emprisonnés à Rochefort. La Commission civile, pour récompenser Toussaint, le nomma général de division. Toussaint envoya au Cap son fils Isaïc et son beau-fils Placide que Sonthonax expédia en France sur le Watigny; ils furent internés au Collège Liancourt.

12. *Rochambeau est nommé Commandant en Chef de la Partie orientale de l'île*

La Commission civile décida d'envoyer le général Rochambeau prendre possession de Santo Domingo. Il avait été nommé Commandant en Chef de la Partie espagnole par le Directoire. Rochambeau ne partageait pas la politique de Sonthonax qui voulait favoriser les esclaves au détriment de l'aristocratie coloniale. Rochambeau traitait Toussaint de "*magot coiffé de linges*". Pour l'éliminer Sonthonax, le 21 Juillet, ordonna son arrestation. Le 26 il partit pour Bordeaux. Il fut emprisonné au Château de Ha et libéré après 28 jours. Sonthonax annonça à Roume qu'il allait envoyer Lavaud prendre possession de la partie orientale de l'île.

13. *Vers l'élimination du blanc, Toussaint désire remplacer Lavaud.*

Sonthonax était partisan de l'indépendance de la colonie sous la suzeraineté de la France représentée par lui.

Toussaint voulait exercer cette suzeraineté. Le parti colonial royaliste formé par les propriétaires préférait le noir Toussaint, ancien Serviteur et sujet du Roi d'Espagne, aux mulâtres Beauvais et Rigaud, républicains intégraux, et même au blanc Sonthonax, "sans culotte" et "révolutionnaire enragé".

14. *Sonthonax décide d'éliminer Rigaud, le seul adversaire redoutable de Toussaint dont il veut favoriser l'ambition.*

Le Directoire, induit en erreur par Sonthonax, croyait que les nouveaux libres étaient plus faciles à diriger que les anciens. Hédouville pensait le contraire. Ce sera le point de départ de la guerre du Sud. Sonthonax voulut confier l'autorité dans le Sud de la Colonie aux noirs en éliminant Rigaud. A cette fin il délégua dans le Sud les généraux Desfourneaux, Rey et Leborgne avec la mission d'arrêter Pinchinat qui était le mentor, le cerveau des mulâtres.

15. *Sonthonax ayant démasqué l'ambition de Toussaint se ménage une retraite.*

Sonthonax, en présence de l'ambition démesurée de Toussaint, assure ses derrières; il se fait nommer député en France sous les yeux satisfaits de Toussaint.

Les élections furent faites militairement. Furent nommés Sonthonax, de Mentor, d'Annecy et Lavaud.

Toussaint fut heureux de la nomination de Sonthonax et de Lavaud au Corps Législatif. Leur élimination devenait facile et normale.

Le Directoire, sur ces entrefaites, félicita Toussaint, lui envoya un sabre, une paire de pistolets travaillés à la manufacture de Versailles. Pierre Michel et Jean Lèveillé reçurent chacun un sabre.

16. *Toussaint protège son ancien maître Bayou de Libertas.*

Baillou de Libertas, vieillard de 70 ans qui avait émigré aux Etats Unis après l'incendie du Cap, revint à Saint

Domingue rappelé par Toussaint. Il avait été économe de l'habitation Bréda où Toussaint avait été esclave. Arrêté par Sonthonax comme émigré, il fut libéré grâce aux démarches de Toussaint qui le protégea, le combla, tout en lui faisant remarquer la distance qui existait désormais entre le général de division Toussaint Louverture et l'ancien gérant de l'habitation Bréda. Par ce geste Toussaint donnait des garanties à la classe des propriétaires coloniaux et se l'attachait.

Malgré les efforts de Toussaint, Sonthonax était tout puissant. Son collègue Raymond qu'il avait annulé, aidé de Pascal, secrétaire de la Commission civile, va s'appuyer sur Toussaint pour l'éliminer. Toussaint se servira de leur dépit pour travailler à la perte de Sonthonax. Le noir Toussaint, aidé du blanc Pascal et du mulâtre Raymond, détrônera le blanc Sonthonax.

17. *Toussaint, chef par sa couleur des nouveaux libres, est maintenant hiérarchiquement le chef des anciens libres.*

Toussaint est nommé général en chef des armées de St. Domingue par la Commission civile en Mars 1797.

Il est désormais hiérarchiquement au-dessus de Rigaud, de Beauvais qui lui doivent obéissance.

Sonthonax est rappelé le 22 Juillet en France.

18. *L'honnêteté de Rigaud, qui refuse 20 millions pour trahir la France Républicaine.*

Lapointe, au nom du Gouvernement anglais, offre 20 millions de francs à Rigaud pour trahir la France et il lui rappelle les intrigues souterraines de Toussaint contre lui. Rigaud refuse et défend Toussaint.

19. *Le noir Toussaint une nouvelle fois remplit le rôle d'arbitre entre blancs et mulâtres.*

Toussaint, averti par un nommé Sallenave de la désunion existant entre Sonthonax, Raymond et Pascal, essa-

ya de les accorder; il vint au Cap, à cette fin. Après son départ Sonthonax envoya le général Mentor remplir une mission secrète dans l'Ouest et traita Toussaint *d'hypocrite et d'ingrat*. Renseigné immédiatement par Raymond et Salnave, Toussaint délégua son neveu, le général Moyse qui se rendit de Fort Liberté au Cap pour annoncer à Raymond son arrivée. Dès son entrée dans cette ville il voulut embarquer Sonthonax. Il y eut entre Pascal et lui une entrevue qui se termina par une feinte réconciliation. Les amis de Toussaint firent courir dans le public des calomnies contre Sonthonax qui lui aurait conseillé d'égorger tous les blancs et de gouverner avec lui. Toussaint l'aurait arrêté par ces mots: "Que ferai-je de vous?" Sonthonax promit de partir dans trois jours. Le 20 Août, Toussaint lui écrivit à cette fin. Sonthonax protesta; il réunit chez lui les officiers Léveillé et Mentor qui jurèrent de lui rester fidèles. Toussaint était à la Petite Anse, à la tête de forces considérables. Le 2 Septembre il fit tirer du canon et annonça qu'il allait envahir le Cap avec 20.000 noirs. Le 3 Septembre, Sonthonax s'embarqua avec sa famille créole, les généraux Mentor et Léveillé et beaucoup d'officiers noirs et mulâtres sur l'Indien. Toussaint lui adressa une lettre pleine de flatteries. L'Indien arriva en Espagne le 11 Mars 1797; de là Sonthonax passa en France.

20. *Le Commissaire Hédouville s'apprête à allumer la guerre civile entre les noirs et les mulâtres afin de les affaiblir et régner sur leurs ruines.*

Nommé au Conseil des 500 comme député, Sonthonax prit parti contre les anciens libres. Il ne convainquit personne, il fut arraché de la tribune aux cris de "sans culotte", de Jacobin. Toussaint était donc l'homme le plus puissant de la colonie; il envoya le colonel Vincent en France et écrivit au Directoire:

"Aujourd'hui, il n'y a plus de motifs à des agitations intérieures. Je réponds sous ma responsabilité personnelle de la soumission à l'ordre et du dévouement à la France de *mes frères* les noirs. Vous pouvez

compter prochainement, Citoyens Directeurs, sur d'heureux résultats et vous verrez si j'engage en vain ma responsabilité et vos espérances".

Le Directoire, effrayé des tendances de Toussaint au Gouvernement personnel, chargera Roume de la mission machiavélique de déclencher une guerre fratricide entre les noirs et les mulâtres afin de les affaiblir.

21. *Situation des Anglais dans la colonie. Maintland flatte l'ambition de Toussaint.*

Les Anglais occupaient encore les points suivants: la Grande Anse, le Môle St. Nicolas, l'Arcahaie, St. Marc, Port Républicain, La Coupe.

L'Angleterre ne pouvant garder St. Domingue, poussait Toussaint à l'indépendance. Le Directoire croyant que les deux castes aspiraient à l'indépendance, décida de les affaiblir en les divisant. Ce fut la mission du général Hédouville.

Maintland qui, au nom de l'Angleterre, se méfiait des anciens libres républicains et adversaires de la monarchie, flattait Toussaint. Celui-ci, qui voulait ménager l'Angleterre et jouer, en temps opportun, la carte anglaise, malgré les 15.000 hommes qu'il avait cantonnés dans la Plaine du Cul de Sac n'envahit pas le Port Républicain. Le 23 Avril, Maintland commença l'embarquement de ses troupes; il délégua un bateau aux Gonaïves pour inviter Toussaint à respecter les vies et les biens des royalistes qui avaient servi sous le drapeau anglais. Le 28 Avril, Toussaint envoya l'adjudant Huin pour préparer les préliminaires de l'entente. Maintland fut représenté par l'adjudant Nightingale.

Le 30, ils se réunirent sur le vaisseau anglais l'Abergavenny, ils signèrent un traité en vertu duquel les villes de Port Républicain et de Saint Marc seraient abandonnées à Toussaint Louverture avec leurs fortifications.

## 22. *Arivée du général Hédouville.*

Hédouville, agent du Directoire, se méfiant de Toussaint, débarqua à Santo Domingo le 21 Avril et vint au Cap par terre. Il avait pour mission de relever le parti des anciens libres et de susciter une lutte sanglante entre les noirs et les mulâtres afin de les diviser définitivement et de rendre impossible toute union entr-eux.

Toussaint entra en triomphe au Port Républicain. L'adjudant général Huin, blanc, fut nommé commandant de l'arrondissement et Christophe Mornay, mulâtre, commandant de la place. Hédouville comprit qu'il existait des relations secrètes entre Toussaint et Maintland. Il expulsa les royalistes. Maintland protesta et refusa de traiter avec lui, mais accepta à rencontrer Toussaint en vue d'un accord. Toussaint fut reçu en vainqueur au Môle Si. Nicolas. Il y traita avec Maintland de la reddition des troupes anglaises comme il l'avait fait au Port Républicain. Maintland lui rendit visite avec ses officiers. Il venait de recevoir une lettre d'Hédouville dans laquelle celui-ci lui ordonnait d'arrêter Maintland. Après avoir fait attendre Maintland pendant une heure et demie afin de préparer sa réponse, Il les communiqua à Maintland. Naturellement, il avait refusé d'arrêter Maintland.

## 23. *Toussaint caresse le rêve d'être Roi de St. Domingue.*

Autour de la tente, il fit retirer les gardes. Maintland lui proposa de le proclamer Roi de St. Domingue a la condition qu'il accordât à l'Angleterre le bénéfice exclusif du commerce. Toussaint qui caressait en secret le rêve d'être un jour roi comme son père Gaou-guinou, accepta en principe, mais il voulut attendre des circonstances plus favorables. Maintland fit passer dans l'armée de Toussaint 10.000 hommes avec 6 mois de solde payés. Toussaint s'en servira contre Rigaud dans la guerre du Sud. Lapointe partit avec les Anglais.



Après leur départ Toussaint fit désarmer tous les cultivateurs. Seuls les directeurs d'habitations avaient le droit de posséder un fusil.

#### 24. *Rivalité entre Toussaint et Hédouville*

Hédouville comptait dans le Nord sur les Européens républicains, sur les officiers noirs et mulâtres comme Bellegarde, au Môle St. Nicolas, Golard à Jean Rabel, Pierre Michel (noir) au Limbé, Barthélemy (noir) au Haut du Cap.

Toussaint s'appuyait sur les noirs et les blancs royalistes. Hédouville comprenant le danger qui s'amoncelait envoya en France le général Watignies pour dénoncer à la Métropole les plans d'indépendance de Toussaint sous la suzeraineté anglaise.

#### 25. *Vers la réalisation du plan macabre d'Hédouville.*

Hédouville nomma Rigaud chef du Département du Sud. Il manda au Cap Toussaint et Rigaud. Toussaint accueillit Rigaud avec déférence au Port Républicain. Rigaud lui offrit une place dans sa voiture. Il accepta. Sur l'habitation d'Héricourt dans le Nord, Toussaint présenta Rigaud aux noirs en termes flatteurs.

#### 26. *Rigaud - Quelques notes biographiques.*

Rigaud était le fils d'une négresse et d'un blanc; il était très brun, avait les yeux noirs et les cheveux crépus, il portait toujours une perruque de cheveux plats et lisses. Il était vaniteux, brave et violent. Il exerçait sur les hommes de sa classe un ascendant irrésistible et était très aimé des noirs du Sud. Il était d'une exemplaire honnêteté.

#### 27. *Le piège néronien. Les vitres sont brisées entre Toussaint et Rigaud.*

Hédouville accorda à Rigaud un rendez-vous au cours duquel celui-ci lui dit que Toussaint lui avait proposé de se détacher de la France. Toussaint, caché par une cloison,

entendit tout. Pour se disculper le général noir déclara à Hédouville courroucé qu'il avait voulu éprouver Rigaud. Hédouville avait atteint son but : les vitres étaient brisées entre Rigaud et Toussaint.

28. *Mesures politiques prises par Toussaint pour flatter l'Eglise et les blancs propriétaires.*

Toussaint ordonna que les chefs de corps fissent faire la prière, le matin et le soir. L'armée, soldats et officiers, devait assister à la messe le dimanche. A l'élévation, le canon tonnait et les soldats devaient saluer le Saint Ciboire.

Il prononça une amnistie générale en faveur des blancs royalistes propriétaires permettant aux émigrés chassés par la Révolution Française de revenir dans la colonie et de recouvrer leurs biens.

Il fixa à 5 ans le maintien des anciens esclaves noirs sur les habitations de leurs maîtres. Ils n'avaient droit qu'au quart du produit de leurs récoltes diminué de leurs frais d'entretien.

29. *Hédouville accuse Toussaint.*

Hédouville lança une proclamation dans laquelle il accusa Toussaint de s'être vendu aux Anglais et aux royalistes.

Toussaint fit chanter un Te Deum et offrit sa démission. Il invita Roume qui se trouvait à Santo Domingo à venir s'installer au Cap. Il délégua en outre en France les généraux Caze et Gingembre pour faire rapport sur l'état de la colonie.

30. *Retour du général anglais Maintland.*

En Décembre 1798, Maintland revint dans la colonie avec des agents américains avec qui Toussaint fit un traité commercial. Les bateaux américains, malgré les ordonnances du Gouvernement français, avaient le droit de faire le commerce de cabotage. C'était une façon d'obtenir des armes, des munitions, des provisions dans sa future guerre

du Sud contre les mulâtres qu'il haïssait et Rigaud qu'il voulait détruire.

31 *Le régime agricole de Rigaud comparé à celui de Toussaint.*

Le régime agricole de Toussaint était du servage. Les noirs étaient attachés aux propriétés de leurs maîtres pendant 5 ans; ils pouvaient être fouettés. Il avait mis de côté le règlement de Polvérel, du 28 Février 1794, il l'avait remplacé par une ordonnance du 3 Août 1798.

Dans le Sud, le régime était doux, libéral et humain, les soldats et les cultivateurs n'étaient jamais frappés.

32. *Les officiers de l'armée du Sud.*

L'armée du Sud était constituée par 4 régiments et ne dépassait pas 2.500 hommes.

Le 1er régiment était commandé par le colonel Cécile (noir).

Le 2e régiment était commandé par le colonel Faubert (mulâtre).

Le 3e régiment était commandé par le colonel Dartiguenave (mulâtre).

Le 4e régiment était commandé par le colonel Geffrard (noir).

Dans le Sud, il n'y avait pas de miliciens comme dans le Nord. Jacmel était commandé par le mulâtre Beauvais, Léogane par le noir Laplume.

33. *Rigaud refuse d'exécuter les ordres de Toussaint. Roume essaie de les accorder. Attitude violente de Toussaint. L'étincelle qui allume l'incendie.*

Avant de partir, Hédouville avait délié Rigaud de toute obéissance à l'égard de Toussaint. C'était jeter le feu aux poudres. En l'absence de Rigaud et à l'instigation de Toussaint, les troupes de Corail se soulevèrent. Trente soldats, dont 29 noirs et 1 blanc, furent enfermés dans un cachot

récemment blanchi à la chaux et furent asphyxiés. Les hommes de Toussaint firent courir le bruit qu'on massacrait les noirs dans le Sud.

Toussaint marcha sur Port-au-Prince avec une armée formidable. Il se rendit à l'Eglise, fit un discours violent et menaçant: "Gens de couleur, dit-il, qui depuis le commencement de la révolution, trahissez les noirs, que désirez-vous aujourd'hui? Personne ne l'ignore, vous voulez commander en maîtres la colonie; vous voulez l'extermination des blancs et l'avilissement des noirs. Mais y réfléchissez-vous? Hommes pervers qui vous êtes à jamais déshonorés par l'embarquement et ensuite l'assassinat des troupes noires connues sous la dénomination de "Suisses". Avez-vous hésité à sacrifier à la haine des petits blancs ces malheureux qui avaient versé leur sang pour votre cause? Pourquoi les avez-vous sacrifiés? C'est parce qu'ils étaient noirs. Pourquoi le général Rigaud refuse-t-il de m'obéir? C'est parce que je suis noir. C'est parce qu'il m'a voué une haine implacable. Pourquoi refuserait-il d'obéir à un général français comme lui?"

Hommes de couleur, par votre fol orgueil, votre perfidie, vous avez déjà perdu la part que vous possédez dans l'exercice des pouvoirs politiques. Quant au général Rigaud, il est perdu, il est sous mes yeux au fond d'un abîme, rebelle et traître à la patrie, il sera dévoré par les troupes de la liberté". Puis Toussaint alla s'agenouiller au pied des autels et prier l'Eternel; ensuite, il se rendit au Palais où l'attendaient des blancs et des blanches pour le féliciter. Il était toujours très fier de ces hommages. C'est d'ailleurs ce qui le perdit.

Beauvais, présent à l'égalise, ne dit mot, mais au Palais, il rappela à Toussaint que parmi les Suisses il y avait un tiers de mulâtres, il rappela que Dagui, Boisrond, Rigaud, Pétion avaient protesté contre l'embarquement des "Suisses"; que lui Beauvais, Pinchinat, avaient toujours regretté d'avoir cédé aux instances de Caradeux, de Pralotto, de Lerebourg et d'avoir remis les Suisses, que Lambert, commandant en second des hommes de couleur, était noir et qu'il avait acquiescé au sacrifice des Suisses.

34. *Mesures de méfiance prises par Toussaint contre les mulâtres.*

Toussaint Louverture ordonna à Dessalines de désarmer la garde nationale du Port Républicain. Elle se laissa faire à l'exception de Moreau qui brisa son épée. Dessalines, qui admirait toujours le courage, le prit sous sa protection et lui dit "que Dieu avait béni les entrailles de sa mère". Toussaint, dans une proclamation, attaqua Rigaud; pour les diviser, il fit l'éloge de Beauvais et promit après la guerre de lui confier les reines du Gouvernement colonial. Rigaud, de son côté, accusa Toussaint d'avoir fait un traité secret avec Maintland dans le but de livrer la colonie aux Anglais.

35. *Toussaint et Rigaud, leurs armées, leurs lieutenants.*

Les troupes du Nord rentrèrent à Port-au-Prince ayant à leur tête Dessalines. Elles se dirigèrent vers Léogane. A la fin de Juin 1799, l'armée de Toussaint était massée à Léogane. Elle était de 10.000 hommes et était placée sous les ordres de Moïse et de Dessalines. La 4ème demi-brigade et la 10ème étaient composées de mulâtres. Vaillant Gabart était un mulâtre; il y avait encore du côté de Toussaint, Ferbos, Larose, Bodin qui étaient aussi des mulâtres.

Rigaud ne disposait que de 2.000 hommes. Ils étaient commandés par les noirs Vaval, Jean Louis François, Jean Cécile, par les mulâtres Faubert, Dartiguenave, Baticchon, Geffrard, Tessier, Renaud-Desruisseaux, Compas, Martignac, Octavius, Piverger.

36. *Manoeuvres déloyales de Roume. Mesures militaires de Toussaint. Attitude honteuse des mulâtres Constantin, Césaire, Savary. Leur responsabilité dans l'égolement des mulâtres.*

Roume, dans le but d'écraser les mulâtres et de régner sur les décombres des partis, encourageait Toussaint dans

son oeuvre de destruction. Toussaint se rendit au Port Républicain et fit arrêter tous les officiers qui pourraient pactiser avec Rigaud en raison de leur couleur. Il se rendit aux Gonaïves où il jeta dans les fers tous les hommes de couleur et il expédia au Port Républicain les autres brigades composées uniquement de noirs et dirigées par des noirs.

A l'Arcahaie, le mulâtre Constantin dénonça au noir Bazile une conspiration de mulâtres. Le colonel Laraque, mulâtre, les fit arrêter, les livra à un conseil de guerre,; ils furent condamnés à la peine de mort. Un autre mulâtre, Sézair Savary, dénonça d'autres hommes de sa classe. Ils furent tous arrêtés et baïonnetés sans jugement à la Croix des Martyrs. Les prisons du Port Républicain étaient remplies de mulâtres. Le géôlier Jn. Philippe Dupin tenait braquées devant la prison deux pièces de canon. Un nommé Jean Pierre présidait aux exécutions. Savary, comme prix de ses dénonciations, eut la vie sauve, mais ses compagnons furent tous fusillés au cimetière de Ste. Anne. Toussaint Louverture ordonna le désarmement des mulâtres de l'Arcahaie. L'adjudant Robe, blanc, arrêta 200 mulâtres, les enferma dans une maison cernée de troupes blanches contre laquelle étaient braquées deux pièces de canon chargées. 31 mulâtres purent s'échapper; les 169 autres, embarqués sur le navire "Lesca", furent égorgés. Dans toutes les villes les mulâtres furent massacrés en masse.

### 37. *Déroute des troupes noires à Faucher.*

Les troupes de Toussaint Louverture, massées à Léogane, s'ébranlèrent vers Grand Goâve. Elles furent arrêtées à Faucher par Octavius et Compas. 400 hommes du Sud mirent en déroute 6.000 hommes du Nord. Laplume se replia sur Léogane.

Le lendemain, Laplume attaqua de nouveau, d'ordre de Dessalines, les troupes d'Octavius qui le repoussèrent. Tourreaux, déjà en connivence avec les troupes d'Octavius, en dépit de tout, repoussa Nérette et Laplume qui ne purent jamais forcer le passage de Faucher.

Moyse et Clerveaux arrivèrent du Nord avec 10.000 hommes partagés en 3 divisions : la 1ère fut confiée à Moyse, neveu de Toussaint ; la 2e à Dessalines ; la 3e à Laplume. Octavius, toujours vaillant et infatigable, repoussa vigoureusement le général Moyse.

Les hommes de couleur (mulâtres) qui appartenaient à l'armée de Toussaint, pour conserver leur vie se montraient plus cruels que les noirs, notamment le général Gabart, qui se faisait remarquer par un zèle intempestif au cours des boucheries commandées par Toussaint Louverture.

Le magnanime Pétion, en présence de ces scènes d'horreur au cours desquelles on égorgait les mulâtres, passa dans l'armée de Rigaud. Firent de même Jean Pierre Boyer, Segrettier. Blanchet les accueillit avec joie. Toussaint Louverture donna immédiatement l'ordre d'égorger au Port Républicain tous les amis de Pétion, *et toutes les fois qu'un mulâtre ferait défection, on devrait égorger tous ses amis, tous les suspects même dans la population civile.* Pour éviter la réitération des *vêpres toussaint louverturiennes*, les mulâtres de l'armée de Toussaint furent obligés, parfois à contre coeur, de prendre part à ces hécatombes ou d'y assister impassiblement.

### 38. *Attitude de Bellegarde au Môle St. Nicolas.*

Le Môle St. Nicolas sous les ordres de Bellegarde se souleva contre Toussaint Louverture. Cette révolte était entretenue par Rigaud qui envoya à Bellegarde des munitions par Desruisseaux Renaud.

### 39. *Le 23 Juillet 1799, Roume met Rigaud hors la loi et autorise Toussaint à se servir des bâtiments français contre les insurgés. L'alliance du blanc occupant et du noir contre le mulâtre est cimentée dans le sang de celui-ci.*

Toussaint fit arrêter le commandant de la place du Port Républicain, Christophe Mornay, qui sympathisait avec Rigaud. Conduit à St. Marc et ensuite aux Gonaïves,

il y fut égorgé. Au Port Républicain, à l'endroit appelé "Four à Chaux" de nombreux mulâtres furent massacrés. Les insurgés furent bombardés par les navires français.

40. *Rigaud vient se mettre provisoirement à la tête de son armée.*

Rigaud, ayant appris par Toureaux l'étendue des forces de Toussaint, vint se mettre à la tête de ses troupes. Il ordonna de prendre Thausin qui-était tombée aux mains de l'ennemi; il dirigea personnellement l'attaque et Tausin fut repris. Le 15 Août 1799, son armée mit en déroute à Grand Goâve celle de Toussaint. Rigaud était un capitaine habile, il exerçait une action irrésistible sur ses troupes. Malheureusement, il abandonnait celles-ci à ses lieutenants et passait son temps aux Cayes dans les fêtes. Si Rigaud se fût résigné à demeurer à la tête de son armée, la guerre du Sud aurait pris une autre tournure.

41. *Tourreau trahit Rigaud; hécatombes de mulâtres sur différents points du pays. Chute du Môle St. Nicolas.*

La guerre était inhumaine, les bateau français aux ordres de Toussaint vomissaient de la mitraille sur les Rigaudins. Pétion décida de les bombarder.

Tourreau qui, dans l'armée de Rigaud, était au service de Toussaint, jeta le masque. Il se mit en rapport avec Laplume, lieutenant de Toussaint, et fit défection. Aux Gonaïves tous les mulâtres furent égorgés; à Léogane, Dieudonné Jeanbon les massacrait sans pitié. Maurepas, au Port de Paix, se faisait remarquer par un raffinement de cruautés: il attachait les mulâtres à la bouche des canons et les faisait enlever à la mitraille. Parmi ces nombreuses victimes, l'histoire cite Coulet, Jacques Lacombe et Lazzarre.

Le Môle St. Nicolas, investi par les troupes noires sous les ordres du mulâtre Clerveaux, lieutenant de Toussaint Louverture, menacé par la famine, était sur le point de tomber. Desruisseaux Renaud et Bellegarde se sauvèrent

pendant la nuit à bord d'un canot emportant le trésor de la ville.

L'ennemi y entra et, 9 coups de haches, fit détruire tous les mulâtres. Toussaint, du Môle Saint Nicolas, adressa une proclamation pour ranimer le courage de ses partisans. A l'Arcahaie, un blanc royaliste partisan de Toussaint, nommé *Tablette*, était chargé de noyer les mulâtres dans le canal après les avoir égorgés. Il avouait qu'il les saignait comme des cochons et qu'il avait brisé son poignard dans leurs côtés. Un autre blanc, toujours à l'Arcahaie, nommé *Robe*, découvrit une conspiration. 60 mulâtres furent arrêtés. On lia les pères aux fils, les frères aux frères; après les avoir tués, à coups de baïonnettes, on jeta leurs cadavres à la mer. Les mulâtres qui avaient été arrêtés à Mirebalais, aux Verrettes furent réunis au fort Williamson, à l'extrémité de la plaine des Vases à l'Arcahaie, et immolés à coups de haches et de baïonnettes.

42. *Attitude de Beauvais. Par sa lâcheté il fut la cause des saturnales perpétrées pendant le siège de Jacmel par les lieutenants de Toussaint Louverture, Dessalines et Christophe.*

*Beauvais ne voulait pas intervenir ouvertement entre Rigaud et Toussaint. Politicien sans courage, il voulait ménager l'un et l'autre.*

Deux noirs, Lafortune et Complant, se soulevèrent à la Vallée et à Baynet sur l'instigation de Bouchard, lieutenant de Rigaud. Beauvais éteignit cette révolte. En Septembre, Dessalines, faisant état de la question de couleur, rattacha ces deux noirs à la cause de Toussaint. Ils prirent les armes de nouveau. Beauvais délégua sur les lieux le chef de bataillon Auger, âgé de 23 ans, avec mission de recourir à la persuasion. Mais il préféra attaquer Lafortune. Toussaint Louverture délégua Dessalines à Tavet avec des renforts et Beauvais; Bérot qui attaqua Nérette, lieutenant de Toussaint. Le soir, Bellevue fut occupée par Desruisseaux Renaud et Tessier, lieutenants de Rigaud. Tessier fut em-

porté par un boulet de l'escadre française qui canonna le fort pendant la nuit du 23 au 24 Octobre. Renaud dut évacuer le fort que Dessalines occupa immédiatement.

Toussaint Louverture confia le commandement de Léogane, à Jean Bont et Christophe fut délégué dans les environs de Jacmel avec 2 demi-brigades.

Beauvais détacha à Marigot le mulâtre Borno Déléart et le noir Magloire Ambroise. Mais ceux-ci prirent la fuite.

Le 13 Septembre 1799, la ville de Jacmel apprit avec stupeur que Beauvais s'était embarqué pour St. Thomas, abandonnant son devoir de soldat et sa famille parce qu'il avait été destitué par Roume qui continuait ostensiblement à protéger Toussaint contre Rigaud.

43. *Les atrocités infernales perpétrées par les lieutenants de Toussaint pendant et après le siège de Jacmel. Christophe, par ses raffinements de cruauté, dépasse les plus grands criminels.*

Un mois après le départ de Beauvais, le 11 Novembre, Dessalines se présenta devant Jacmel. Il lança une proclamation dans laquelle il promit l'amnistie si la ville se rendait. Le capitaine noir Fontaine lut la proclamation, mais la vaillante garnison de Jacmel la rejeta. Dessalines somma la ville de se rendre. Le mulâtre *Bérot*, refusa. L'armée de Toussaint était de 20.000 hommes. Jacmel en avait 3.000 à lui opposer. Borno Déleart et Dupuche de Marigot s'embarquèrent clandestinement pour les Cayes. Toussaint, tirant parti de ses accords secrets avec les agents américains qui étaient venus dans la colonie avec Maintland obtint qu'une frégate américaine interrompît les communications entre Baintet et Jacmel. La ville était isolée, la famine y régnait en maîtresse, il n'y avait plus d'herbe dans les rues, plus de chevaux, plus de rats, tout avait été mangé, les blessés mouraient de faim et de gangrène, il n'y avait pas de médicaments. On décida d'évacuer les bouches inutiles : les femmes, les vieillards, les enfants.

Les femmes, les enfants, les vieillards que Pétion avait évacués et qui par malheur s'étaient dirigés vers les camps de Christophe étaient impitoyablement massacrés. Celles qui croyaient avoir échappé aux massacres étaient arrêtées d'ordre de Christophe. Réunies devant sa tente, on leur lança des morceaux de pain et de biscuits; elles s'y jetèrent en se culbutant et chacune d'elles prit ce qu'elle put. Après s'être amusé de ce spectacle, Christophe, après les avoir fait violer par ses soldats en rut, les fit jeter avec les autres prisonniers dans le puits desséché de l'habitation Ogé. On les couvrit ensuite de bois résineux auquel on mit le feu. Ces malheureuses périrent étouffées.

Dessalines les accueillait moins cruellement, car Dessalines n'éprouvait pas contre les mulâtres cette haine féroce jusqu'au sadisme qui caractérisait Toussaint Louverture et Christophe.

44. *Luperoy, médecin blanc, dénonce à Dessalines le projet de Pétion d'évacuer la place. Dessalines mitraille les malheureux évacués.*

Le 12 Mars 1800, Pétion, à bout de ressources, commença l'évacuation de la place. Le médecin blanc Luperoy qui pourtant, pendant tout le siège, s'était dévoué à soigner les blessés, pour s'assurer un port dans la tempête, dénonça à Dessalines le lieu de l'évacuation. Dessalines mitrilla les évacués à bout portant. Ils étaient au nombre de 1.400. Ce fut un vrai carnage.

Le 13 Mars, les troupes de Toussaint entrèrent à Jacmel. Toussaint voulut raser la ville et en détruire les habitants. Dessalines s'opposa à ce projet inhumain. Il sauva les prisonniers qui se livrèrent à lui. Christophe détruisit tous ceux qui tombèrent dans ses mains.

45. *L'hypocrisie de Toussaint.*

Tout en priant Dieu au pied des autels, Toussaint ordonnait les massacres. Tout en prêchant la vertu, il contraignit les femmes à se prostituer. Il n'avait pas de maîtresses attitrées comme Dessalines, mais il entretenait des

femmes mariées et des jeunes filles aux vertus faciles. Ce cabotinage de sa vie privée, il le transportait dans sa vie politique. Il se présentait comme le défenseur des noirs ses frères, mais pour plaire à la coterie coloniale, il les réduisait au servage et établissait dans les champs, les ateliers, des peines corporelles; le fouet était en honneur sous son régime de fer et de sang. Il ne respectait et ne protégeait pas ceux qui avaient accepté à être les complices dociles de ses crimes. Ainsi le mulâtre *Laraque*, qui avait été un de ses sicaires à l'Arcahaie, faillit périr dans une embuscade tenue par Destrade. Tous les mulâtres qui l'avaient aidé dans ses proscriptions furent assassinés par son ordre. En 1802, il fit égorger Laraque sur l'habitation Degand aux Matheux par Charles Belair. Il ordonna de fusiller tous les prisonniers, le colonel Piverger et les autres Rigaudins que Dessalines avait protégés.

46. *Toussaint, pour jouer la comédie de la clémence et se donner le beau rôle, fait offrir la paix à Rigaud.*

En Juillet 1802, Toussaint fit demander la paix à Rigaud. Le colonel Vincent, Philippe César, juge au Tribunal de Léogane, le citoyen Arrault furent chargés de cette mission délicate et périlleuse.

Vincent, pour que la commission fût accueillie, communiqua à Rigaud une lettre que le fils de celui-ci lui avait adressée, pour le remercier des soins qu'il lui avait prodigués comme élève du Collège de Liancourt.

Rigaud envoya aussi à Toussaint une commission composée de Martin Bellefond, Chalviré, Latulipe. Ils se rendirent à Petit Goâve. Toussaint exigea que Rigaud reconnût son autorité. Rigaud lui délégua le nommé Bonnard pour obtenir une suspension d'armes.

47. *Toussaint accorde une amnistie, mais ce n'est qu'un stratagème, qu'un piège grossier.*

Toussaint, pour pouvoir égorger les Rigaudins, leur accorde une amnistie générale, mais il excepte de cette amnistie Bellegarde, Millet, Dupont et Pétion.

Rigaud proteste contre la livraison de ses lieutenants et il ordonne à la mission de Toussaint de partir. Il tente de faire une levée en masse des cultivateurs, mais ceux-ci ne répondent pas à l'appel.

Toussaint rompt les négociations et ordonne à Dessalines de continuer sa marche. Dessalines s'empare de St. Louis. Gautier, lieutenant de Rigaud, avec les 150 hommes qui lui restent sur les 1.800 fait sa soumission sur l'habitation Allard. Toussaint Louverture exige qu'ils jurent fidélité à la France. Ils s'exécutent. Le lendemain, par les Côtes de Fer il le dirige vers Jacmel. Toussaint Louverture le fera assassiner par Paul Louverture, son frère, après l'invasion de la partie orientale de l'île.

Toussaint, quatre jours après, confia le commandement de St. Louis au noir Jean Louis Balarquier, puis il s'empara de Cavaillon qu'occupait Delva. Il s'installa sur l'habitation Delmas, près des Cayes, et il donna à Rigaud six jours pour s'embarquer.

Rigaud partit des Cayes par la route de Tiburon, entouré d'amis et de parents, au milieu du respect général, accompagné du colonel Cécile qui le laissa à "la Cohanne" et s'en retourna aux Cayes avec Borgella, Lamarre Langevin après le départ du vaincu. Rigaud et sa famille furent bien accueillis à la Guadeloupe. De là ils partirent pour la France. Il vécut à Brest sous la surveillance de la police. Faubert, Geffrard, Delva, Bonnet, Bérot s'embarquèrent aux Cayes avant l'arrivée de Dessalines. Pétion à Paris reçut une solde du Gouvernement consulaire.

48. *Dessalines, à la tête de son armée, rentre aux Cayes*

Le 2 Août 1800, les dames des Cayes envoyèrent à Toussaint une adresse dont voilà un extrait :

"Magnanime héros que désigna la France  
"Pour être de ces lieux le dieu réparateur"...

Cinquante hommes blancs, jaunes et noirs lui adressent une diatribe contre Rigaud. Le général Toureau qui avait trahi Rigaud se présente devant lui avec une longue

barbe et lui dit: "J'avais fait voeu de ne couper ma barbe qu'après le triomphe de vos armes". Toussaint le chassa.

49. *Nouveau piège de Toussaint. Il réitère son amnistie. Les proscriptions continuent.*

Le 5 Août, Toussaint réitéra son amnistie. Le 6, il adressa une proclamation au département du Sud.

Dessalines se rendit à Jérémie qui était commandée par un vieux général du nom de Gaspard. Les blancs adversaires des mulâtres, au nombre de 200 cavaliers allèrent à la rencontre de Dessalines. Celui-ci qui haïssait les blancs, leur ordonna de se disperser.

Le lendemain commencèrent les massacres. Un grand nombre de mulâtres furent baïonnetés dans les rues ou chez eux. Chaque après-midi, Dessalines réunissait au Fort Laporte un contingent de mulâtres. Après une seule décharge du peloton d'exécution, on baïonnettait les survivants: il y eut des massacres semblables à Corail, au Petit Trou, à l'Anse-a-Veau, à Miragoane, au Petit Goave.

50. *Toussaint, par son amnistie, avait retenu les mulâtres pour pouvoir mieux les égorger.*

Il avait nommé les noirs Laplume et Nérette, le premier commandant des Cayes, le second commandant d'Aquin. Il arriva à Léogane le 30 Août. Dessalines, avant de laisser Jérémie, avait nommé le noir Dommage commandant de la Grande Anse.

L'armée réunie à Léogane, Toussaint lui adressa un discours. Après le Te Deum, il monta en chaire et remplaça lui-même la ceinture de général de brigade de Dessalines par celle de général de division. Il embrassa le mulâtre Clerveaux à qui il offrit une carabine qui n'avait servi qu'à lui: "La discipline, la subordination et la bravoure ont assuré la victoire", dit-il. Il ordonna que ces mots fussent inscrits sur le tableau de chaque régiment.

300 Rigaudins emprisonnés à Léogane furent massacrés en présence des guides de Toussaint qui par leur présence devait en assurer l'exécution.

A Port-au-Prince 50 autres, à l'exception de Gérin et de Bazelais, furent baïonnetés. Toussaint se rendit à St. Marc. 600 Rigaudins furent massacrés à Pivert. Les exécutions continuèrent pendant 3 jours. Parmi les assassins il y avait le fameux mulâtre *Césaire Savary* qui maintenant était un as dans l'art de poignarder les Rigaudins.

Les autres prisonniers mulâtres furent massacrés au Pont l'Ester. Aux Gonaïves, 72 Rigaudins furent fusillés dans la savane du Morne l'Hopital. 8 officiers furent attachés à la bouche d'un canon et enlevés parce qu'ils avaient refusé de crier "A bas Rigaud".

51. *Le noir Laplume recourt à un stratagème sanglant.*

Laplume, pour faire exécuter un grand nombre de mulâtres, suscita une insurrection à "Malfini" dans la plaine des Cayes. Ses émissaires adroitement invitèrent le muâtre Hambourge Marlot à entrer dans une conspiration contre Toussaint Louverture. Marlot croyant à leur sincérité réunit chez lui quelques amis et leur proposa de prendre les armes. Les uns refusèrent, les autres acquiescèrent. Immédiatement Laplume fit circuler le bruit d'une insurrection à "Malfini", il envoya un bataillon de soldats chez Marlot qui fut arrêté et fusillé. Un grand nombre de Rigaudins furent conduits des Cayes à Jacmel. Là, Dieudonné Jeanbon leur lia les mains derrière le dos. Ils furent emmenés à St. Marc et ils furent fusillés. Tous les Rigaudins de Tiburon furent massacrés.

Toussaint fit massacrer 30.000 mulâtres de 14 ans à un âge très avancé.

52. *Protestation du noir Cotro.*

Le noir Cotro, indigné de tant de crimes, se souleva et alla camper à la Crête à Pierrot, à la Petite Rivière de l'Artibonite. Dessalines marcha contre lui avec deux bataillons, cerna le fort et lui intima l'ordre de se rendre, lui promettant la vie sauve sur son honneur militaire. Ils furent tous baïonnetés et jetés dans l'Artibonite.

53. *Toussaint, comme Gaou-Quinou son grand'père, aspire à la Royauté.*

Gaou-Quinou, grand'père de Toussaint, avait été roi de la tribu des Aradas en Afrique. Après la défaite de Rigaud et la destruction des mulâtres, Toussaint crut arrivé le moment de réaliser son vieux rêve entretenu par la suggestion de l'Anglais Maintland. Il veut arriver à cette indépendance par l'union du noir et du blanc sur la ruine des mulâtres. Son trône sera échafaudé sur les cadavres accumulés des hommes de couleur, et cimenté par leur sang.

54. *Le général Moïse, neveu de Toussaint, conspire contre lui. Toussaint le prend dans un piège et le fusille.*

Le général Moïse, neveu de Toussaint, voulait atteindre à l'indépendance par l'union du noir et du mulâtre. Les crimes de Toussaint, son oncle, l'indignaient. Dans la nuit du 29 au 30 Octobre, il fit massacrer 250 blancs. C'était le signal. Toussaint se trouvait aux Verrettes et s'apprêtait à partir pour l'Est quand il apprit la nouvelle. Il ordonna à la 4<sup>ème</sup> demi-brigade de St. Marc de se rendre aux Gonâives et il se transporta à la Petite Rivière de l'Artibonite. Dessalines <sup>o</sup> Plaisance fit baïonner tous les insurgés. Moïse se trouvait à Marmelade quand Toussaint le manda. Toussaint, rusé et finaud, l'accueillit avec affabilité et l'enjoignit de se tenir sur ses gardes. Il le mit aux arrêts sur l'habitation Héricourt. Conduit à Port de Paix, Moïse fut emprisonné dans les hauteurs du Haut du Cap: Toussaint fit exterminer une centaine de révoltés. Le 4 Novembre, il entra au Cap avec 40 prisonniers de distinction; en présence de son état major, il adressa un discours à la foule et ordonna à ces prisonniers de se suicider: ce qu'ils firent. Puis apparurent une foule d'hommes liés l'un à l'autre parmi lesquels le colonel Flaville que Toussaint haïssait depuis longtemps, les citoyens Troisballes, Bonhomme et Jean Baptiste Lebon. Le carré s'ouvrit et les canons braqués sur eux les enlevèrent au ciel dans une apothéose de feu, dans un nuage de sang, de poussière et de mitraille.

Le lendemain, il commit les mêmes cruautés à Fort Liberté. Il fit baïonnetter le colonel Hilarion. Au Fort Liberté, il fit immoler un millier de cultivateurs près d'un caïmitier. Les os des victimes accumulés furent pendant longtemps la terreur des voyageurs.

55 *Une commission militaire sous la présidence du général Pageot s'installe au Cap et juge Moyse in absentia.*

Cette commission déclara que Moyse était coupable d'après les pièces qui lui avaient été soumises par le commandant de place Parada. Toussaint cassa ce jugement et forma à Port de Paix, où Moyse était emprisonné, une nouvelle commission qui le condamna à la peine de mort pour crime de rébellion. Moyse fut exécuté le 29 Novembre 1801 au fort de Port de Paix sous le contrôle de Clerveaux. Au sang des mulâtres qu'il avait si abondamment versé, il venait d'ajouter le sang de son neveu, son propre sang.

56. *Invasion de la partie orientale de l'île par le général français, le noir Toussaint Louverture.*

Le général Agé ayant été mal accueilli à Santo Domingo, Roume regretta d'avoir autorisé le général en chef à prendre possession de la partie espagnole de l'île sans avoir consulté au préalable le Directoire exécutif. Par un acte du 16 Juillet 1800 il révoqua son décret du 27 Avril et invita le général Chanlatte à porter sa décision à la connaissance des habitants de St. Domingue et d'attendre avec calme les résultats de la mission du général Boyer qui avait été envoyé en France pour exhorter le Directoire à ne pas consentir à la prise de possession sollicitée par Toussaint. Celui-ci, vexé de l'attitude de Roume, le fit emprisonner dans un poulailier, l'embarqua pour France par voie des Etats Unis.

Pour gagner du temps, il donna au général Moyse l'ordre de marcher sur le Cibao avec 3.000 hommes et avec 4.000 il se dirigea vers le Sud. Le 10 Décembre, il adressa une note à don Joaquín Garcia par laquelle il lui demanda

réparation de l'insulte faite au Gouvernement Français en la personne de son représentant, le général Agé.

Le 6 Janvier, pendant la célébration de la fête des Rois, on apprit la nouvelle de l'invasion du Cibao. Des mesures furent prises immédiatement pour repousser l'envahisseur. Le capitaine général réunit 1.500 hommes. Le général Chanlatte mit sous les armes tous les Français et garnit les forts de munitions. Les troupes noires envahirent par le Nort et rencontrèrent à Guayubin celles du capitaine *Francisco Reyes* campées sur la rive opposée.

Le général Pageot voulut entrer en pourparlers avec Reyes, mais celui-ci ouvrit le feu et après un quart d'heure de résistance, vaincu par le nombre, il dut céder la place aux envahisseurs. Reyes se replia sur la plaine Mao où se retranchèrent 300 hommes sous les ordres du capitaine Domingo Pérez.

Attaqués par le général Moyse, ceux-ci se défendirent durant une demi-heure sous les ordres du capitaine Cayetano Roson qui périt bravement. Les miliciens se concentrèrent à Santiago et le 12 Janvier le général Moyse se rendit maître de la place après une honorable capitulation du colonel Pérez Guerra qui en était le commandant d'armes.

### 57 *Itinéraire de l'armée du Sud*

L'armée du Sud occupa San Juan le 5 Janvier et Azua le 12 et marcha sur Santo Domingo. Les troupes espagnoles qui passèrent par Nago se divisèrent en trois colonnes, une au Nord, la seconde ° côté de la Conception et la troisième au Centre.

Le combat commença à Nizao et quoique soutenu par les troupes espagnoles commandées par Chanlatte, les Français retraits sur les murs de la capitale. Toussaint Louverture investit la place et délégua l'adjutant général d'Hébécourt auprès de Joaquin Garcia pour régler les conditions de la remise du pays, faisant savoir à ce dernier qu'il avait traversé la frontière comme général français

conformément au traité de Bâles et non comme envahisseur.

58. *Chanlatte, le gouverneur Garcia et Toussaint Louverture se mettent d'accord en vue d'une capitulation honorable.*

D'après un accord en deux articles, Toussaint Louverture entra à Santo Domingo à la tête de son armée le 26 Janvier 1801. Il fut reçu en la maison consistoriale par la Municipalité (ayuntamiento) et les autorités principales présidées par Joaquin Garcia. Il invita ce dernier à lui remettre les clefs de la ville et à prêter serment au nouveau gouverneur. Garcia lui remit les clefs de la ville, mais refusa de prêter serment parce que, disait-il il était comme Toussaint général au service de la France. Il y eut un premier salut de 21 coups de canon, le pavillon espagnol fut ramené et le pavillon français fut hissé sur les forteresses salué, dit José Garcia, para 22 coups de canon.

59. *Toussaint invita l'assemblée à se rendre au Temple pour assister à un Te Deum et remercier Dieu. Emigration.*

Don Garcia, le 22 Février, s'embarqua avec sa famille pour Cuba. Partirent aussi Chanlatte, les pères franciscains qui émigrèrent à Cuba, au Puerto Rico, au Venezuela.

60. *Toussaint voulut arrêter l'émigration par des proclamations.*

Il invita tous les habitans à se rendre sur la place publique, il fit construire un grand hangar pour les enfants, fit séparer les hommes des femmes et entourer la foule d'imposantes forces de cavalerie. A l'heure indiquée il se présenta avec son état major et déclara l'esclavage aboli. Puis il se mit à interroger les assistants en les touchant de sa cravache, leur demandant s'ils étaient français ou espagnols. Doña Dominga Núñez reprocha vivement à Toussaint la façon inconvenante de la toucher avec sa cravache.

La foule se mit à trembler transie de peur; on crut qu'il allait, selon ses habitudes, donner l'ordre d'assassiner ces pauvres êtres désarmés et sans défense. Soudain une pluie salvatrice roula de grosses gouttes. Toussaint se retira et la foule après lui en rendant grâce à Dieu.

61. *Mesures prises par Toussaint.*

1. Il remplaça les chapitres par des municipalités composées de 4 membres.
2. Ordonna l'organisation d'une compagnie de gendarmes dans chaque municipalité.
3. Nomma Paul Louverture, son frère, commandant de la partie du Sud avec résidence à Santo Domingo et le général Clerveaux (mulâtre) commandant de la partie Nord avec résidence à Santiago.

Il visita les populations du Cibao et des régions orientales, il fut comblé d'honneurs. Il revint à Santo Domingo, prit le décret du 3 Mai pour prohiber les coupes d'acajou, reconnut l'évêque français Mauvielle comme chef de l'église. Ce Mauvielle avait été désigné par le concile national de France, mais le peuple de Santo Domingo ne l'avait pas reconnu. Il n'acceptait que le docteur don Pedro Francisco de Prado, qui avait remplacé à la tête de l'église don Francisco Javier de Herrera, lequel avait émigré à Puerto Rico, à l'arrivée de Toussaint.

Il laissa à Santo Domingo la 10ème demi-brigade commandée par Jean Philippe Daut et revint dans l'Ouest.

62. *Décrets pris par Toussaint.*

1. Décret du 7 Janvier déclarant que toute vente de terre devait être autorisée par la municipalité.
2. Décret du 8 Février déclarant que tous les citoyens étaient sous la protection des lois de la République.

3. Décret du 8 Février ordonnant à tous les cultivateurs de planter des denrées d'exportation: canne à sucre, café, coton, cacao, et prohibant la culture de l'igname, des patates, des bananes et des cultures inférieures en général.
4. Décret du 12 Février baissant à 6% les droits de douane sur les importations, fixant la valeur du peso espagnol à 12 reales comme dans les deux parties de l'île.

Il fit frapper une monnaie avec son effigie et l'écusson de la République.

63. *Opinion de l'historien dominicain Jose Gabriel Garcia sur l'administration de Toussaint Louverture.*

Jose Gabriel Garcia, dans son Histoire de Santo Domingo, tome I, page 306, dit que "si la partie espagnole perdit moralement à l'occupation de Toussaint Louverture, elle gagna matériellement, grâce à l'administration de Toussaint Louverture, de Clerveaux"; il y eut des routes, des voies de communications, écrit-il.

64. *Seconde visite de Toussaint Louverture à Santo Domingo.*

Le 3 Janvier 1802, Toussaint Louverture revint à Santo Domingo.

Le 5, il fit réunir sur la place le bataillon fixe de soldats, leur enleva la bannière qu'il plaça à la Cathédrale.

Le 7, il ouvrit solennellement les Tribunaux. Le 9, il ordonna la fermeture des églises parce que le commandant des dragons avait blessé un soldat de son sabre. Le 10, il distribua quelque argent aux officiers et embarqua le corps de musique de Santo Domingo pour Port-au-Prince.

Deux membres de ce corps s'étaient cachés: Gonzalo Levanto et Braulio Galván. Il emprisonna la femme du premier et la mère du second. Ils se rendirent. Le 13, il réunit la population masculine sur la place, incorpora tous les

jeunes gens de couleur (mulâtres) et envoya les négresses aux travaux de *Boca Nigua*. Le 20, il fit ouvrir les églises.

Le 23, il remit le drapeau tricolore au régiment.

Le 26, il fit partir ce bataillon désarmé, encadré d'une garde armée, pour Port-au-Prince.

65. *Toussaint Louverture tend vers la réalisation effective du Gouvernement personnel sous la suzeraineté de la République Française à défaut de l'empire britannique.*

Toussaint décide de faire préparer sa propre Constitution. Il fit nommer les députés suivants :

Ouest : Bernard, Borgella, Lacroix.

Nord : Etienne Viart, Julien Raymond.

Sud : Philippe André, Gaston Nogere.

Ozama : Juan Mancebo, Francisco Morillo.

Cibao : Charles de Rojas et André Munos.

Le 7 Juillet, en grande pompe la Constitution fut proclamée au Cap. Borgella, président de la Constituante, Toussaint, le Président du Tribunal Civil du Cap, Fouque-neau firent chacun un grand discours, Après il y eut Te Deum, banquet, illuminations, réjouissances publiques. Il confia au colonel Vincent le soin de l'apporter au Premier Consul, malgré les conseils de sagesse de Vincent qui connaissait l'opinion de Bonaparte.

66. *Toussaint administrateur.*

Au point de vue politique l'administration de Toussaint était basée sur la terreur, au point de vue économique sur le servage et le pillage des deniers publics.

Toussaint avait adopté la forme royaliste de l'ancien régime, il était entouré d'une cour formée de blancs et de blondes.

67. *A. Politique religieuse.*

Il couvrit de faveurs le clergé royaliste, il fit la guerre aux adeptes du vaudou. Dessalines sur son ordre massacra

à la baïonnette un grand nombre de cultivateurs qui s'étaient réunis dans la plaine du Cul de Sac pour se livrer à des cérémonies vaudouesques.

Toussaint se confessait et communiait après chaque crime et chaque massacre. Il était encouragé dans la voie des proscriptions par des prêtres scélérats et apostats. Son nom était béni dans les églises, les prédicateurs l'appelaient en chaire "*Papa Toussaint*". A son exemple les grands fonctionnaires communiaient chaque semaine, les meilleurs citoyens étaient les pénitents les plus zélés. Chaque dimanche les troupes entendaient la messe, chantaient en chœur des cantiques à la gloire de Toussaint. A l'élévation les tambours, la musique militaire et le canon retentissaient autour des temples. Le soir, dans les casernes les troupes s'agenouillaient et adressaient des prières à l'Éternel. Dans toutes les villes, il y avait des congrégations de femmes et les prêtres enseignaient que Dieu permettait tout à Toussaint. D'après la loi du 15 Juillet 1801, il était le chef de l'Église, aucun ordre ecclésiastique, même en matière spirituelle, ne pouvait être exécuté sans le consentement de Toussaint. Les ministres du culte, sur la présentation du Préfet Apostolique étaient nommés par lui, il leur assignait l'étendue de leur administration spirituelle. Le Préfet Apostolique devait siéger au lieu même où résidait le Gouverneur, les ministres des cultes étaient salariés et logés par l'administration municipale des paroisses qu'ils desservaient. La foi de Toussaint n'était qu'un calcul politique. Il exploitait à son profit l'influence du clergé catholique sur les masses ignorantes et superstitieuses.

#### 68. *B. Politique militaire.*

Il avait une garde d'honneur composée d'un régiment de cavalerie et d'un régiment d'infanterie. Elle était forte de 2.000 hommes, richement vêtues. L'infanterie était commandée par le lieutenant colonel le noir Magny, la cavalerie l'était par le chef d'escadron Mompont, noir, et Morisset, mulâtre.

Le corps de musique de ces deux régiments était formé d'Allemands. L'uniforme de cette garde rappelait celui des anciens gardes royalistes. Ses soldats portaient les couleurs et le trèfle des troupes des Rois de France. Ces deux régiments étaient disciplinés. Beaucoup de jeunes nobles y étaient officiers, par exemple O'Gorman et St. James.

L'armée depuis la chute de Rigaud était formée de 3 divisions :

Nord. 1ère division commandée par Moïse, Inspecteur Général des Cultures.

Ouest) 2e division commandée par Dessalines qui Sud ) était le seul divisionnaire de l'armée.

Est: 3e division —Santiago— commandée par Clerveaux, mulâtre, et Santo Domingo commandé par Paul Louverture.

L'effectif de l'armée était sur le papier de 22.500 hommes. Il était en réalité de 18.183 hommes.

#### 69. C. *Politique administrative.*

Sa politique administrative consistait à favoriser les blancs et les noirs et à détruire les mulâtres. Il recourut à des blancs européens comme Idlinger qui était directeur général des domaines. Il afferma à des officiers noirs de grandes habitations pour de modiques redevances afin de leur permettre de s'enrichir. Les propriétés des mulâtres qui avaient été assassinés ou qui avaient fui les proscriptions étaient gérées au profit de Toussaint lui-même qui en tirait des revenus considérables. Il rappela les émigrés blancs, les royalistes dispersés par la révolution, il soumit à un droit de 6% les objets de première nécessité tels que farine, biscuits, salaisons, bois de construction, cordages, hoes, serpes et autres instruments aratoires. Il défendit d'exporter le numéraire. Tout armateur qui arrivait dans la colonie devait consigner sa cargaison au nom d'un négociant domicilié dans le pays. Il portait sur l'état des dépenses et des recettes la moitié des valeurs réelles perçues. Il se constitua ainsi une fortune considérable dont il disposait sans contrôle.

70. *D. Politique agraire.*

Partisan de la grande propriété, il ordonna par décret du 7 Février 1801 qu'aucune vente de propriété rurale ne pourrait être faite sans l'avis préalable de l'administration municipale compétente, et l'acheteur devait prouver qu'il avait assez d'argent pour fonder de nouveaux établissements. La quantité vendue ne devait pas être inférieure à 50 carreaux. Il avait mis de côté le code de Polvérel du 28 Février 1794 qui était doux et qui prohibait l'usage du fouet; il l'avait remplacé par l'ordonnance du 3 Août 1798. D'après ce document, le cultivateur avait droit au  $\frac{1}{4}$  du produit des terres qu'il labourait diminué des frais nécessités par son entretien. Le cultivateur devait travailler depuis la pointe du jour jusqu'à 11 heures, de 2 heures au commencement de la nuit. Il pouvait s'engager pour 1 à 5 ans; il pouvait être condamné à l'amende, à la prison, aux travaux publics, au fouet. Dessalines faisait fouetter les gérants des habitations négligées, même les gérants européens. Conformément à l'art. 37 de sa Constitution, Toussaint s'arrogea toutes les administrations. Il était l'incarnation de la colonie. Il pouvait dire comme Louis XIV: *L'Etat c'est moi.*

71. *Tableaux des produits récoltés en 1801.*

<i>Sucre terré</i>	165.40 livres
brut	18.518.572
Café	43.220.270
Cacao	648.518
Coton	2.480.340
Campeche	6.768.634
Sirop	99.419
Gomme de Gaïac	75.519
Indigo	804
Bois d'acajou	5.217
	<hr/>
	71.833.833

72. *E. Instruction publique.*

Dans les écoles, on apprenait aux enfants à lire et à écrire. On leur enseignait l'Histoire Sainte, les hauts faits de Toussaint qui avait été désigné par Dieu pour sauver sa race, protéger les blancs contre la vanité et l'ambition des mulâtres.

73. *F. Division administrative.*

L'île était divisée en 6 Départements.

Départements	Chefs-lieux	Arrondissements	Paroisses
1e. Sud	Cayes	5	14
2e. Ouest	Port Républicain	6	14
3e. Louverture ou Artibonite	Gonaïves	4	15
4e. Nord	Cap Français	6	24
5e. Cibao ou Samaná	Santiago	4	5
6e. Ozama ou Ingano	Santo Domingo	3	13

74. *G. Administration de la Justice.*

L'administration de la Justice était réglementée par la loi du 23 Juillet 1801. Cette loi prévoyait des Tribunaux de première instance dans les villes suivantes: Cap, Fort Liberté, Port de Paix, Gonaïves, Hinche, Port Républicain, Léogane, Jacmel, Cayes, Aquin, Jérémie, Santo Domingo, Seibo, Azua, Samaná.

La compétence embrassait les affaires civiles, criminelles, maritimes, commerciales.

Cette loi prévoyait deux Tribunaux d'Appel qui siégeaient l'un à St. Marc: son ressort embrassait les Départements du Nord, de Louverture, de l'Ouest et du Sud; l'autre

à Santo Domingo et son ressort s'étendait aux Départements du Cibao et de l'Ozama.

75. *Le Tribunal de Cassation.*

Il siégeait dans la ville où résidait le Gouverneur. Il était composé de huit juges et d'un Commissaire du Gouvernement et d'un greffier.

76. *Défenseurs publics.*

Ils étaient répartis comme suit :

Cap Français 6  
 Port Républicain 5  
 Gonaïves 4  
 Santo Domingo 4  
 Santiago 4.  
 Tribunal d'Appel de St. Marc 6.

77. *Notaires.*

Ils étaient ainsi répartis :

Port Républicain 4  
 Les autres paroisses 4.

78. *Statut des magistrats.*

Ils ne jouissaient d'aucune indépendance. Ils étaient les employés de Toussaint Louverture qui inspirait toutes les décisions.

79. *La morale publique sous Toussaint.*

Il prohiba les maisons de jeu. Tout tenancier de taverne était justiciable d'un conseil de guerre. Il pouvait être condamné à un an de prison et à 100 portugaises ou 800 piastres d'amende. Le fonctionnaire trouvé dans une maison de jeu était destitué et condamné à un mois de prison. Le citoyen trouvé dans les rues absorbé par des jeux de hasard était condamné à 4 mois de prison et aux travaux publics. L'oisiveté, le vagabondage étaient punis sévèrement.

80. *Morale privée.*

Toussaint, quoique déjà vieux et laid, achetait à prix d'or les faveurs des femmes blanches et jaunes. Il leur écrivait des billets doux et en recevait et il considérait leurs mièvreries sentimentales comme des gages réels d'amour. Après sa déportation, on trouva dans une de ses cassettes de multiples billets doux, des tresses de cheveux et d'autres témoignages authentiques de la licence de ses moeurs.

Quand une femme entrait dans son cabinet, il portait hardiment ses mains sur ses charmes et lui demandait d'une voix tendre et nasillarde: "Avez-vous communiqué ce matin?" Les femmes blanches ornaient ses magnifiques salons, ses cabinets de travail, ses alcôves.

81. *Morale familiale.*

1. Le mariage était obligatoire. La loi n'admettait pas la recherche de la paternité non avouée devant l'Officier de l'Etat Civil.

2. L'enfant d'une femme non mariée avait pour père l'homme qui l'avait reconnu.

3. Aucun enfant né hors mariage ne pouvait être reconnu par un père engagé dans les liens du mariage.

4. L'enfant non reconnu était orphelin. Il était assimilé à celui qui avait perdu ses parents ou à l'enfant trouvé.

5. L'enfant né hors mariage d'un père non marié ou veuf avait droit à la  $\frac{1}{2}$  de la succession.

82. *La morale dans la manutention des deniers public.*

Toussaint s'arrogeait le droit exclusif de disposer des deniers publics comme des siens propres. Il portait les dépenses au-delà des recettes bien que les recettes fussent le double des dépenses. La moitié des revenus publics entrait dans ses caisses particulières. Il voulait établir un impôt supplémentaire de 15 millions en taxes somptuaires et foncières pour égaliser la recette et la dépense.

En 1801, le budget des dépenses présenté par l'administrateur des finances, le sieur Vollé, était de Frs. 39.942.408. Ce budget était faux. Il indiquait pour l'armée 15 demi-brigades. Il y en avait 13. Anciennement les demi-brigades étaient de 2.000 hommes; depuis la guerre du Sud, Toussaint portait 1.500 hommes: il n'y en avait que 1.200. Sur le budget l'armée était portée par Toussaint à 22.500 hommes. Il n'y avait en réalité que 18.183 hommes.

La solde du soldat était de 12 sous par jour, celle de l'officier jusqu'au capitaine de 1 franc par jour. Toussaint portait au budget 16.540.226 frs.; l'armée touchait réellement 4.542.600 frs. Sur ce seul article du budget Toussaint gagnait la rondelette somme de 11.997.626 frs. En dehors du budget de la colonie il avait d'autres sources de revenus: l'affermage des sucreries. Aussi sa fortune était-elle considérable, elle se chiffrait à des millions.

### 83. *Expédition du général Leclerc.*

Bonaparte fut outré de colère quand il reçut la fameuse Constitution de Toussaint. Il décida immédiatement sous l'influence des propriétaires coloniaux d'envoyer sa fameuse expédition pour mettre Toussaint à la raison malgré les conseils du Colonel Vincent qui fut exilé à l'île d'Elbe, malgré l'opposition de ses ministres et le rapport de Sonthonax.

### 84. *Bernadotte refusa de prendre la direction de l'expédition. Le Premier Consul la confia à Leclerc, le mari de sa soeur Pauline. Attitude de Toussaint.*

Toussaint était au Port Républicain quand il apprit qu'une formidable expédition allait arriver dans l'île. Il réunit tous les mulâtres et leur demanda de ne pas l'abandonner. Il convoqua ensuite les officiers noirs et leur demanda de massacrer les blancs, les français surtout. Aucune parcelle de chair blanche ne devait rester dans la colonie pour soigner les malades si c'était nécessaire. Puis il délégua des émissaires à la Jamaïque afin d'obtenir du

Gouverneur Nugent des subsides contre les Français. On était à la suite des préliminaires de la paix d'Amiens. Nugent renvoya les commissaires de Toussaint les mains vides. Il lui fit savoir que toutes les conventions du gouvernement britannique étaient caduques.

85. *Toussaint, pour se venger, décida de soulever les nègres de la Jamaïque contre leurs maîtres.*

Il délégua à la Jamaïque les nommés Sasportas et Dubuisson. Dénoncé par les nègres à qui il avait fait part de son projet, Dubuisson fut condamné à mort. Pendant qu'on le suppliciait il dénonça Sasportas. Arrêté, condamné et supplicié, Sasportas refusa de dénoncer ses complices. "Me prenez-vous pour un Dubuisson, s'écrivit-il quand le bourreau lui promit la vie sauve s'il dénonçait ses complices. Il mourut bravement.

86. *Au Port Républicain, Toussaint place le général mulâtre Lamartinière.*

Pour surveiller le général Agé, qui était un blanc et qui commandait dans l'Ouest, Toussaint plaça au Port Républicain le mulâtre Lamartinière. Il le chargea de massacrer tous les blancs et il partit pour la partie espagnole.

87. *Attitude de Christophe dans le Nord.*

Comme ils l'avaient fait pour les mulâtres, les partisans de Toussaint sur tous les points de la colonie massacrèrent les blancs. Au Cap, Christophe mit le feu à son palais et la ville fut réduite en cendres malgré les objurgations du chef de la municipalité, le noir Télémaque. Quand Pauline Bonaparte et sa suite descendirent dans la ville, il n'y avait pas de demeure pour les loger. La ville accueillit les Français comme des libérateurs.

88. *Situation au Port Républicain.*

Le 5 Février, à 10 heures du matin, les Français débarquèrent à Bizoton. Le fort national tira 3 coups de ca-

non d'alarme. Les blancs conduits à St. Martin furent massacrés. Le général français Boudet s'empara de la ville malgré la résistance conjuguée du mulâtre Lamartiniere et des noirs Magny et Mompont.

89. *Massacre des blancs à Petit Goave.*

A Petit Goave, le massacre des blancs fut général. Un seul colon fut sauvé du massacre, le nommé Tisson, parce que sa femme avait été la maîtresse de Toussaint. Jeannot Millien massacra 400 blancs à coups de baïonnettes.

90. *Situation dans les autres villes de la presqu'iles du Sud.*

A Léogane, Pierre Louis Diane ordonna au capitaine Sterling de dépouiller l'église.

Les Cayes commandés par le noir Laplume, Aquin par Nérette, l'Anse à Veau par Mamzelle, Tiburon par Desravines se soumirent aux Français sans coup férir. Jérémie commandée par Dommage se soumit après quelques velléités de résistance.

Le colonel Laraque, qui avait massacré les mulâtres pendant la guerre du Sud fut assassiné sur l'habitation Dégand.

Le noir Dieudonné Jeanbon qui avait baïonnetté les mulâtres de la région de l'Ouest se soumit pour 10.000 piastres.

91. *Soumission de la partie orientale de l'île.*

Le 3 Février, les frégates "La Fraternité" et la "Précieuse" sous les ordres du capitaine Bernard à la tête de 10.000 hommes se présentèrent à Santo Domingo. Paul Louverture d'abord subordonna sa soumission à l'autorisation de Toussaint. L'évêque de Santo Domingo, le français Mauvielle, intervint auprès de Clerveaux, gouverneur de Santiago, qui se soumit sans difficulté et exhorta Paul Louverture à se soumettre, ce que celui-ci fit aussitôt. Le 21 Février, Kerverseaux entra à Santo Domingo.

92. *Entrevue de Toussaint avec son fils Isaac et son beau-fils Placide.*

Le 7 Février, à 11 heures du soir, l'abbé Coisson, Isaac et Placide partirent du Cap. Le lendemain à 9 heures du soir ils arrivèrent à Ennery. Le 9, Toussaint des Gonaïves se rendit dans cette dernière ville. Isaac et Placide lui remirent la lettre du Premier Consul qui était contenue dans une boîte en or. Toussaint répondit à Bonaparte qu'il n'acceptera à traiter avec lui que quand celui-ci aura arrêté la marche de ses armées.

Isaac, son fils, choisit la France. Placide, son beau-fils, St. Domingue. Toussaint le nomma capitaine.

93. *Toussaint met son trésor en lieux sûrs, croit-il. 400 espagnols chargés de le transporter sont massacrés pourqu'ils ne trahissent pas ce secret.*

Immédiatement Toussaint décida de mettre son trésor en lieux sûrs. 400 espagnols furent chargés de transporter sur l'habitation *Magnon* plusieurs centaines de caisses d'or. Après que cet argent fut enfoui sous terre, ils furent tous sacrifiés. Les américains évaluent le trésor de Toussaint à 200 millions, les Français à 33.

94. *Toussaint fait exécuter son protégé Hillarion pour qu'il ne dévoile pas ses secrets avec l'Angleterre.*

Pendant l'absence de Toussaint le nommé Hillarion avait volé dans une armoire qui lui avait été ouverte par une certaine Victoire un sac d'argent et avait pris connaissance du traité secret conclu par Toussaint avec Maintland en vue de rendre la colonie indépendante sous la suzeraineté de l'Angleterre.

Toussaint livra Hillarion à un conseil de guerre qui le condamna à la réclusion. Courroucé, il cassa le jugement et Hillarion fut condamné à la peine de mort et exécuté. Victoire fut jetée en prison. Après son accouchement, elle fut fusillée également.

95. *Attitude différente de la Jamaïque et de La Havane à l'égard des Français.*

Dès l'arrivée de l'expédition l'amiral Villaret Joyeuse avait écrit au commandant de la station de la Jamaïque, Sir John Thomas Ducrowth pour lui demander des secours en vivres. L'amiral avait refusé aimablement ce secours. Mais le gouverneur espagnol sollicité dans le même sens avait envoyé aux Français 500.000 piastres ou 2.5000.000 francs.

96. *Maurepas à Port de Paix incendie son palais.*

Le 9 Février, les généraux français Breton et Bistaret se présentèrent devant Maurepas et demandèrent la reddition de Port de Paix. Ils furent faits prisonniers et massacrés par leurs gardes. Les batteries des bateaux ouvrirent le feu, les forts répondirent, la ville fut évacuée et Maurepas, comme Christophe l'avait fait au Cap. incendia son propre palais.

97. *Les mesures drastiques prises par Rochambeau et Leclerc.*

Leclerc mit hors la loi Toussaint Louverture et Christophe et fit les nominations suivantes :

Arondissement du Cap: Général Boyer  
" Magon.

Le général Rochambeau fit enlever les trésors de caisses nationales de St. Marc, Petit-Goâve, les Verrettes et les fit conduire sous escorte aux Gonaïves.

98. *Rigaud protège Mesdames Gabart, Daut et Vernet.*

La guerre était acharnée, cruelle et inhumaine, les crimes perpétrés par les lieutenants de Toussaint et Toussaint lui-même exaspéraient les Français qui traquaient sans merci tous les indigènes. Ils tuaient tous ceux qui pouvaient les tuer, même les femmes n'étaient pas épargnées. Mesdames Gabart, Daut, Vernet se jetèrent aux pieds de Rigaud et implorèrent sa protection: Rigaud les mit à l'

abri de tout danger. Mesdames Dessalines et Toussaint Louverture se réfugièrent aux Petits Gahos vêtues d'une simple chemise.

99. *Retour des affranchis rigaudins.*

A la défaite et au départ de Rigaud ses compagnons, d'infortune avaient, comme lui, pris le chemin de l'exil. Ils revinrent avec l'expédition de Leclerc et beaucoup d'autres au nombre de 350 hommes mulâtres et noirs revinrent sur le bateau "La Créole".

100. *Toussaint établit son quartier général à Courriole dans l'Artibonite.*

Toussaint s'était retranché à Courriole dans l'Artibonite. Il avait de son côté les officiers noirs comme Dessalines, Christophe, Jaquoi, Jasmin, Gingembre, Trofort, Magny, Mompont, Fontaine, et parmi les mulâtres: Lamartinière, Bazelais, Larose, Laurette, Gabart, Morisset.

101. *Dessalines fait massacrer tous les blancs de la Petite Rivière.*

Dessalines fit réunir tous les blancs de la Petite Rivière à quelque distance du bourg. Il frappa trois fois sur sa tabatière. C'était le signal du massacre. Ils furent tous baïonnetés. Deux jeunes blancs prirent la fuite et allèrent se cacher sous le lit de Madame Dessalines. Les officiers du tyran pénétrèrent dans la chambre, la dague au poing, les yeux injectés de sang. "Il y a des blancs ici, disent-ils". Madame Dessalines garda son calme. Soudain un bruit se fait entendre: c'est un des réfugiés qui a éternué. L'officier, rouge de colère, se baisse, le tire de sa cachette et lui tranche la tête. Son sang gicle. "Il y en a un autre, s'écrient les forcenés". On l'arrache, lui aussi et on s'apprête à le sacrifier. "Non! Non! s'écrie Madame Dessalines, assez de crime, de grâce sauvez-le". Et bravement, elle prend dans ses bras le malheureux et l'emmène. Le rescapé était le

grand naturaliste Descourtilz, l'auteur de la Flore des Antilles.

102. *Bataille de la Crête à Pierrot et massacres qui la précédèrent.*

A Mirebalais toute la population blanche fut réunie sur la place et baïonnetée sans distinction de sexe, hommes femmes et enfants. 16.000 Français et 2.000 hommes de troupes coloniales cernèrent la Crête à Pierrot qui était défendue par 900 hommes.

Au fort se trouvait une femme, Marie Jeanne, mulâtresse originaire du Port Républicain. Elle était d'une grande beauté et portait à une ceinture autour de sa taille un sabre et ses mains délicates tenaient une carabine. Elle tirait sur les Français et ranimait le courage des soldats. C'était la compagne dévoué de Lamartinière. Le Colonel Jn. Bte. Louverture fut emporté par un boulet. Dans la nuit du 22, Lamartinière abandonna le fort et se retira avec 150 hommes.

Le 24, Dessalines envoya l'ordre d'évacuation. Il avait recouru à ce stratagème. Il avait chargé de cette mission périlleuse un vieux noir qui se fit passer pour idiot et boiteux et qui put ainsi traverser les camps français. Le 24, les assiégés abandonnèrent le fort. Quand les Français y pénétrèrent, ils massacrèrent tous les blessés. Cette retraite est considérée pas le stratégistes comme un des faits d'armes les plus étonnants de l'histoire. Pétion, durant le siège, habile artilleur, avait harcelé de ses boulets les troupes de Lamartinière.

103. *Le général noir Laplume dénonce Rigaud. Leclerc déporte celui-ci.*

Laplume, pendant l'absence de Rigaud s'était emparé de ses meubles ; il ne voulait pas les lui rendre. Harcelé des demandes de Rigaud, il le dénonça ? Leclerc comme conspirateur. Leclerc, comme Lavaud, Roume et tous les autres agents français, n'avait pas confiance dans les anciens libres même quand il se servait d'eux contre leurs frères

noirs. Il décida de déporter Rigaud. Il demanda à celui-ci d'écrire à sa famille qui se trouvait au Cap pour lui demander de s'embarquer pour les Cayes où Rigaud devait l'accompagner dans sa visite. Rigaud s'embarqua sur "la Guerrière" après avoir écrit à sa famille. Arrivé en pleine mer, l'officier lui dit qu'il était prisonnier et qu'il devait rendre son épée. Il la jeta à la mer. Les biens de Rigaud furent pillés par les marins chargés de les lui transporter. Les femmes du Cap donnèrent quelques gourdes à Madame Rigaud. Laplume les fit pendre. En France, Rigaud fut enfermé au Fort de Joux. La déportation de Rigaud refroidit l'enthousiasme des hommes de sa classe et des noirs attachés à sa cause comme Lamour Dérance.

104. *Toussaint fait fusiller le blanc Vollée, l'administrateur général des Finances.*

Toussaint se retrancha à Marques, à 15 lieues de la Petite Rivière de l'Artibonite. Pour éviter que ses vols et ses atrocités fussent divulgués à l'Europe, il fit assassiner l'administrateur des Finances, le blanc Vollée, et lui fit rendre les honneurs militaires et enterrer en grande pompe.

105. *Christophe trahit Toussaint Louverture: il se rend aux Français.*

Christophe décida de se rendre au Capitaine Général par le truchement du mulâtre Vallon, commandant de la Petite Anse. Le 25 Avril, Christophe eut une entrevue avec Leclerc au Haut du Cap. De là, il se rendit à Ennery pour en faire part à Toussaint Celui-ci lui reprocha vivement d'avoir rencontré Leclerc sans avoir obtenu son autorisation. Il lui ordonna de retourner au Cordon du Nord. Christophe immédiatement livra au général Salm la Grande Rivière, Dondon, le Mornet, le Port Français et, à la tête de 800 hommes il entra au Haut du Cap, jura fidélité à la France (1).

(1) Notes.

Voir les auteurs suivants: 1.—Madiou (mulâtre), H. Haiti, tome 2, pages 230 à 234 et page 245; 2.—Mémoires de Isaac Louverture, page 298; 3.—R.



106. *Dessalines aussi fait sa rendition à la France.*

Il se rend au Haut du Cap où Leclerc l'accueille avec effusion. Six jours après, l'adjudant général Fontaine remet à l'adjudant général Perrin l'état des troupes qui occupaient Marmelade. Dessalines fut délégué à Saint Marc et Lamartinière au Port Républicain. Tous les lieutenants de Toussaint avaient fait leur soumission : Maurepas, Christophe, Dessalines.

Toussaint, abandonné de tous, sollicite la trêve. Mais comme toujours il n'était pas sincère.

Toussaint est reçu au Cap avec tous les honneurs dus à son rang et il fait lui aussi sa soumission à Leclerc. Il obtient la liberté de se retirer sur l'une de ses habitations à Ennery, mais il est étroitement surveillé (2).

107. *Toussaint conspire. Sylla avec son adhésion se soulève. Toussaint par Dugna écrit à Sylla. Ses lettres sont interceptées.*

Averti des menées de Toussaint, Leclerc décide de l'arrêter. Il mande Dessalines au Cap, l'accueille princièrement, lui donne 800 piastres, une paire de pistolets et un beau sabre. Dessalines déclare à Leclerc que Toussaint lui avait conseillé de ne pas se soumettre. Leclerc est maintenant convaincu. Dessalines immédiatement fusille Charles Belair qui était très dévoué à Toussaint et qui faisait entendre à tous que la trêve n'était qu'une suspension d'armes.

Leclerc convoque au Cap les généraux Maurepas, Christophe, Clerveaux, Ceux-ci approuvent le projet d'arrêter Toussaint.

Leclerc accuse Toussaint d'avoir encouragé Sylla dans sa révolte et d'avoir défendu aux cosaques rouges de l'at-

---

P. Cabon (blanc) Hist. Haïti, tome 2, pages 253 et 264; 4.—Colonel Nemois (Mulâtre), Histoire Militaire de la Guerre de l'Indépendance de Saint Domingue, tome 1, page 270; 5.—H. P. Sannon (noir), Histoire de Toussaint Louverture, tome 2, page 97; 6.—Mentor Laurent (noir), Erreurs et Vérités dans l'Histoire, tome 1, page 84.

L'auteur pose le problème, mais ne conclut pas.

taquer. Toussaint proteste de son innocence par une lettre adressée <sup>o</sup> son fils Isaac. Leclerc communique <sup>o</sup> Isaac les autres de Dessalines dénonçant Toussaint (Voir sur la question "Les Mémoires d'Isaac Louverture", page 248). Toutes les lettres de Toussaint à son complice Fontaine avaient été interceptées. Fontaine fut emprisonné. Il sera condamné à mort et fusillé.

108. *Le guet-à-pens tendu par Brunet.*

Brunet est chargé d'arrêter. Toussaint. Il connaît la vanité du général noir. Il invite celui-ci à un banquet aux Gonaïves afin de le consulter sur certains projets d'administration de la colonie. Toussaint accepte. Bonnet se rend à sa rencontre sur l'habitation Georges. Au signal donné, 20 officiers pénètrent dans la salle et désarment les noirs. Toussaint dégaîne son sabre. Ferrari, aide-de-camp de Leclerc, la pointe de l'épée renversée, lui demande de se rendre. "L'infâme trahison" s'écrie-t-il et il remet son sabre au fourreau. Gardé à vue, il est le lendemain garrotté et placé entre deux bataillons de carabiniers. Il est conduit aux Gonaïves, embarqué à coups de crosses sur la Créole. Trois jours après, le bateau se dirige vers le Cap, il est transbordé sur "le Héros" où il trouve son fils St. Jean Louverture. Ses appartements <sup>o</sup> Ennery sont pillés.

Madame Louverture, Isaac, Placide, les commandants Morisset, Mompont, Néron, César, sont conduits aux Gonaïves sur le "Flamand". Embarqués sur "La Guerrière", Madame Louverture, Placide et Melle Chancy sont transbordés sur le "Héros". Les deux navires partent pour France le 16 Juin.

La Naïade conduisit Placide à Belle Ile, Mme. Louverture à Bayonne ainsi que Isaac, St. Jean Louverture et Melle Chancy.

109. *Toussaint, enfermé au Fort de Joux dans le Jura, meurt de faim et de froid.*

Toussaint débarque à Landernau avec son fidèle domestique Mars Plaisir. Il est accueilli par un adjudant gé-

néral et un escadron de dragons. Enfermé dans une voiture cellulaire avec des gendarmes, il est conduit à Morlaix, puis à Guinchamp et de là au Fort de Joux dans le Jura. Morisset est aussi enfermé dans le même cachot que lui. Il a droit à 5 francs par jour pour sa nourriture et son vêtement. En Février 1803 il est séparé de son domestique qui est emprisonné à Nantes. Bonaparte diminue la ration de 5 à 3 francs. Pour comble de malheur, le gouverneur du fort part et en confie la direction au capitaine Colomier, mais celui-ci se montre bon envers le prisonnier. Le gouverneur revient, Toussaint est toujours vivant. Il s'étonne, il part de nouveau, mais, cette fois, avec les clefs de la cellule de Toussaint. Quand il revient, son but est réalisé: Toussaint est mort de faim, on le trouve appuyé sur son grabat. L'autopsie judiciaire établit qu'il est mort d'une apoplexie séreuse. Il est enterré sans pompe. Il a 68 ans. C'est le 7 Avril 1803.

La guerre d'extermination entreprise par Leclerc avait duré 3 mois.

#### 110. *Population de la colonie française en 1797.*

Au moment du traité de Ryswick la population de la colonie française pouvait se répartir comme suit:

Blancs	46.000
Affranchis	56.000
Esclaves	709.641
	<hr/>
Total	811.642

Chaque année 30,000 noirs, dont 10.000 femmes, entraient dans la colonie.

#### 111. *Les hécatombes.*

D'après les auteurs, Toussaint Louverture fit égorger 3.000 blancs des deux sexes.

Les blancs firent assassiner de leur côté 4.000 noirs et mulâtres.

Pendant la guerre du Sud, Toussaint Louverture fit massacrer, égorger, noyer 30.000 mulâtres.

Le total des hommes blancs et mulâtres disparus pendant ces deux guerres s'éleverait à 62.501.

Quant aux noirs, il n'y a pas de statistiques précises, mais des milliers périrent.

### 112. *Conclusion.*

Toussaint a été diversement jugé. Le blanc qui l'a vaincu, pour rehausser sa propre gloire, en a fait un héros. Toussaint n'était pas un saint. Il avait certainement du génie et une ambition effrénée desservie par une maladive vanité. Maître de lui, il domina grâce à sa couleur facilement les hommes de sa classe. Appuyé sur le nombre, il imposa sa loi qui était celle de la jungle aux mulâtres qu'il haïssait et aux blancs de l'ancien régime qu'il flattait sans les aimer.

Il tomba par sa vanité dans le piège de Brunet. Trahi tour à tour par Maurepas, Christophe et Dessalines qui aspiraient, les deux derniers surtout, à la première place, il se rendit. Les blancs et Toussaint avaient fait un marché de dupes. Craignant l'influence des anciens libres (mulâtres) les blancs propriétaires ou fonctionnaires se servirent de Toussaint pour détruire les mulâtres en l'aidant au cours de la guerre du Sud, car ils comprenaient que l'union de ceux-ci et des noirs, comme le voulaient Rigaud, Pétion et Pinchinat, aurait abouti à l'émancipation de la colonie. C'est ainsi que s'explique l'attitude de Lavaud, de Sonthonax et de Roume à l'égard de Toussaint, de Villate, de Rigaud, etc.

Quand Toussaint manifesta clairement ses prétentions à l'indépendance sous la suzeraineté de l'Angleterre, ils décidèrent de le détruire avec le concours des anciens libres que la guerre du Sud avait appauvris, décimés. La déportation de Rigaud sur la dénonciation intéressée du noir Laplume dessilla complètement les yeux aux anciens libres; celle de Toussaint fit comprendre aux noirs qu'il n'y avait de garantie que dans l'union du noir et du mulâtre. Dès l'° l'

indépendance était possible, réalisable et elle se réalisa. Et ce fut le miracle du Camp Gérard et le prodige du 1er. Janvier 1804.

113. *Les doctrines politiques appliquées en Haïti.*

*A. Le louverturisme.*

Cette doctrine consiste dans l'union du noir et du blanc dominateur contre le mulâtre en vue d'un gouvernement noir protégé par le blanc, mais basé sur l'asservissement et la destruction du mulâtre. Cette doctrine qui est celle de la majorité des noirs d'Haïti a fait école en ce pays et a été la cause de son affaiblissement et a inspiré toutes les hécatombes de mulâtres enregistrées depuis la guerre du Sud jusqu'à cette date.

*B. Le bauvaisisme ou colonianisme.*

C'est une doctrine négative et lâche. Elle consiste dans la neutralité absolue du noir et du mulâtre. Elle ne tient aucun compte des faits et se contente de solutions provisoires.

*C. Le Petio-Dessalinisme.*

Cette doctrine est caractérisé par l'union du noir et du mulâtre contre le blanc occupant en vue de l'indépendance complète. Cette doctrine scellée au Camp Gérard entre Geffrard, Clerveaux, Pétion, Dessalines aboutit à la proclamation de l'indépendance le 1er. Janvier 1804.

C'est cette doctrine qui permet à l'Union Patriotique de lutter contre l'occupation américaine. Elle fait une part égale aux noirs et aux mulâtres, mais elle est battue en brèche par le louverturisme qui, basé sur le nombre des noirs, recherche le pouvoir exclusivement pour leur classe, au détriment même de la souveraineté et de l'indépendance du pays. Cette doctrine pourrait aussi s'appeler Pétionisme, Geffrardisme, Clervauxisme.

## NOTES

1.—Oui Monseigneur, j'ai prêté serment devant Dieu et les hommes d'être fidèle à mon Roi et à vous.

Toussaint Louverture, lettre du 27 Mars 1794.

Mais Dieu qui voit tout, à qui rien n'est caché et qui lit nos plus secrètes pensées et qui connaît la pureté de mes intentions, mon amour pour mon Roi et pour le soutien de sa cause n'a pas permis que je fusse victime de la méchanceté des hommes...

Des gens malintentionnés ont été prévenir Monsieur le Commandant Général en l'assurant que j'avais tourné les armes contre le Roi mon maître et que j'allais marcher contre St. Raphaël.

Qu'il est malheureux pour moi de me voir ainsi soupçonné, moi qui ai combattu depuis tout temps les ennemis de notre Grand Roi. Oui, Monseigneur, je vous le répète, j'ai prêté serment devant Dieu et devant les hommes d'être fidèle à mon Roi et à vous. Monseigneur, qui êtes son représentant, je ne départirai jamais de ces principes, je suis inébranlable et ferme comme un rocher.

J'endure tout avec constance et patience pour les souffrances que Notre *Seigneur Jésus Christ* a "*souffert*" pour nous et je finis, Monseigneur, en vous assurant de mon aveugle obéissance et entière soumission à vos ordres et à ceux de vos représentants et soyez persuadé que je suis toujours décidé à répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour soutenir la cause de Dieu et de mon Roi.

Toussaint Louverture.

Marmelade, 27 Mars 1794.

2.—Dans le Nord de St. Domingue, Toussaint Louverture et ses lieutenants proposèrent à Roume, Mirbeck et St. Léger de faire rentrer dans l'esclavage leurs *congénéres*.

3.—L'Histoire d'Haïti est une série de transactions basées sur les nuances de l'épiderme et l'intérêt des groupes en présence.

4.—Aubert, mulâtre, armurier du Fort Dauphin, fut aide de camp de Jean François.

5.—Les abbés blancs Bienvenu et La Haye, respectivement curés de Marmelade et de Dondon furent les conseillers du général noir Jean François.

6.—Le général noir Jeannot, pour avoir massacré 8 prisonniers blancs, fut fusillé le 1er. Novembre 1891 par les généraux noirs Jean François et Biassou à Vallière.

7.—Toussaint Louverture faisait vendre des hommes, des femmes et des enfants noirs aux Espagnols qui les transportaient à Cuba et à la Jamaïque comme esclaves.

8.—Dans l'adresse qui fut apportée au Cap aux Commissaires Civils Roume, Mirbeck et St. Léger, le 28 Novembre 1791 par le noir Duplessis et le mulâtre Aubert laquelle adresse était signée de trois noirs, Jean François, Biassou, Toussaint Louverture, de trois mulâtres, Aubert, Desprez, Manzeau, Jean François réclamait 300 libertés, Biassou 300, Toussaint Louverture 50.

9.—Les hommes de couleur (mulâtres) traqués par les blancs soulevèrent les ateliers et les placèrent sous les ordres du noir Hyacinthe. On trouvait parmi eux Gaston Santo, Halaou, Bébé Coutard, noirs, Belisair, Bonnaire, mulâtres.

10.—Le massacre des hommes de couleur est un sacrifice nécessaire au bien de la colonie.

Relations de Sonthonax. Débats, tome V.

11.—Aujourd'hui dimanche, un nombre considérable d'Africains se sont rendus en ville et voulaient absolument

pillier et incendier. La consternation était générale. Quelqu'un de notre suite s'était arrêté sur la route et avait dit hautement aux Africains qu'il fallait égorger les mulâtres. (*Ce quelqu'un était le mulâtre Chanlatte*).

12.—*Toussaint Louverture se soumit à Lavaud le 4 ou 6 Mai 1791.*

Jusqu'au 6 Avril il combattait contre les Français pour les Espagnols.

D'après Lavaud, Toussaint Louverture s'est rendu le 6 Mai avec 4.000 hommes.

*Causes de cette défection.*

Lavaud prétend que Toussaint Louverture combattait dans les rangs espagnols parce qu'il croyait que seul un Roi pouvait assurer la liberté aux noirs.

*Arguments contraires*

1) Lettre de Toussaint et de Biassou repoussant les propositions de Lavaud.

Ils disent qu'ils combattent pour soutenir les droits du Roi et la défense des Bourbons.

2) En 1791, ils avaient proposé aux Commissaires Civils de faire rentrer tous les noirs en esclavage. En 1793, Biassou et Toussaint renouvelèrent leurs déclarations.

Toussaint réduisit les libertés à 150.

Au 25 Juin 1793, Polvérel et Sonthonax avaient déclaré tous les noirs libres.

*Causes réelles de cette défection.*

1) Documents du 20 Mars.

2) Documents du 24 Mars.

(3 Documents du 4 Avril 1794.

1) Jean François arrêta Toussaint et l'emprisonna à Vallières.

2) Toussaint craignait Biassou et Jn. François qui avait assassiné Jeannot.

3) Lettre du 20 Mars 1794 de Toussaint à Don Garcia.

Dans cette lettre Toussaint manifeste sa crainte de Biassou et de Jean François. Il ne veut pas être sous leurs ordres. Il dit que les nègres avaient pris les armes pour soutenir la cause de Dieu et des Bourbons.

*Lettre du 27 Mars 1794.*

Oui, Monseigneur, j'ai prêté serment devant Dieu et les hommes d'être fidèle ° mon Roi et ° vous.

*Autres griefs de Toussaint*

1) Intimités de Biassou et de Jean François contre lui.

2) Arrestation des membres de sa famille d'ordre de Don Cabrera.

*Documents du 4 Avril 1794.*

Cette lettre signée du député Laplace dénonce les atrocités de Toussaint Louverture.

Du 6 Avril au 4 Mai Toussaint immole tous ceux qu'il peut atteindre, colons français et espagnols.

Lettre du 18 Mai 1794 au Général Lavaud :

Les Espagnols m'offrèrent leur protection et la liberté de tous ceux qui combattaient pour la cause des Rois et ayant toujours combattu pour avoir cette même liberté, j'adhérerai à toutes leurs offres me voyant abandonné par les Français, mes frères.

Lavaud, ° la suite de la reddition de Toussaint, le nomma Commandant Général du Cordon de l'Ouest.

Beauvais, Rigaud, Mombrun, Villate, Chanlatte, Martial Besse étaient déjà Colonels.

13.—L'assassinat du général Moyse fut le dernier crime politique de Toussaint Louverture. Il présida lui-même le deuxième conseil de guerre qui condamna son propre neveu à mort.

14.—Le mulâtre Rivière Hérard rend hommage au noir Dessalines.

“C’est au glorieux Dessalines, c’est à ses immortels compagnons que la Patrie doit l’ère nouvelle dans laquelle elle entre. L’issue de la guerre de l’indépendance est un prodige.

Rivière Hérard.

Discours prononcé le 1er. Janvier 1844 sur la *Place Pétition*.

15.—*Les colons fournissent des fonds à Toussaint pour renverser Rigaud.*

Toussaint entretenait des relations de bonne amitié avec le Gouvernement Fédéral des Etats Unis. Il envoya à bord du *Général Green*, frégate américaine mouillée aux Anses à Pitres, un parlementaire chargé de prier le commandant d’établir sa croisière devant le port de Jacmel. Peu de jours après, la frégate, d’après les ordres du Commodore des Etats Unis interceptait les communications entre Baint et la ville assiégée (Jacmel).

Madiou, tome 3, page 18.

Peu de sociétés sont aussi complexes, aussi rigoureuses dans leur organisation interne et leurs relations avec le monde que les sociétés négro-africaines traditionnelles. L’individu n’existe qu’en fonction du groupe humain où il s’incarne. Sur le sol pauvre, sous le soleil dur, l’homme ne subsiste qu’en obéissant aux lois du groupe. L’habitat, le vêtement, l’outillage sont rudimentaires, mais la vie du groupe ne l’est point. En apparence, ce village de cases et d’êtres nus émerge à peine de la brouse, mais il se tient, par rapport aux forces environnantes, visibles, invisibles, dans un équilibre qui résulte d’un ensemble de coutumes indissolubles. On ne joue pas avec cet équilibre vital. Une nouvelle accueillie et propagée en dehors des règles est de nature à le rompre.

Voir Du tam-tam à l'Imprimé, par Robert de la Vignette, La Revue de Paris. Décembre 1955, page 65.

#### Note 16

La haine du colon contre le mulâtre était invétérée, innée, instinctive.

Un exemple entre mille :

Une soeur de Joséphine, Marie Françoise de Beauharnais épousa en seconde noce le *mulâtre Charles Guillaume Castaing*.

Ce Castaing était né à St. Domingue. Il était le fils de Charles Guillaume Castaing, blanc et d'une négresse. Malgré les pressantes démarches de sa femme qu'il adorait et de qui il était idolâtré, Castaing ne put jamais obtenir une charge en France où il s'était réfugié après les insurrections qui désolèrent St. Domingue.

Son beau-frère Napoleón, Consul et Empereur, s'opposa toujours aux sollicitations de sa belle-soeur.

Il fit plus, il refusa de donner son consentement au mariage de son frère Louis Bonaparte avec la nièce de sa femme, la belle Emilie, fille de Françoise et de son premier mari et cousin germain, François de Beaucharnais, à cause de son beau-père bronzé, le dit Castaing. Napoleón poussa plus loin sa haine et son mépris du sang-mêlé, il exigea que cette adorable enfant prît comme époux et "*inutile mari*" Monsieur de Lavalette qu'elle n'aimait pas, et exila Louis Napoleón à Toulon.

A Sainte Hélène, il proclama lui-même ce dédain, en disant au Général Bertrand: "Louis avait été fort amoureux de Melle de Beauharnais et voulait l'épouser, mais cela ne me convint pas. Sa mère pendant la révolution avait épousé un nègre."

Tandis que le général Alexandre Dumas, fils du Marquis Davy de la Pailletterie et d'une négresse de Jérémie (Haïti), avait pu obtenir un autre commandement militaire après 1795, Castaing ne put jamais décrocher une modeste fonction même en Province ou en Egypte, parce que

Napoléon avait horreur de ce beau-frère de couleur café-au-lait, qui eut fait tâche aux Tuileries.

Il y a plus, même quand un colon par amour ou intérêt épousait une mulâtresse, il continuait à haïr et à mépriser le mulâtre. Il en est de lui comme du nègre qui malgré *l'amitié, l'amour, la parenté et l'alliance* a toujours contre le mulâtre, son frère, une instinctive répulsion, car quand la politique exige qu'il choisisse, à peu d'exception près, *il se jette dans les bras du noir. Le noir Etienne Mentor*, mari d'une blanche et père d'une mulâtresse, fut l'adversaire le plus acharné des mulâtres. Salomon, Estimé ne firent pas exception écharné à cette règle de notre histoire.

Ainsi, le sans-culotte Sonthonax, amoureux fou et époux adoré de la très belle et très jolie mulâtresse Eugénie qui était la fille de la négresse Rose Bléjac de Jérémie, poursuivit pendant toute sa vie les mulâtres de sa haine et attisait contre eux l'animosité et la cruauté des noirs. Passant au cou du noir *Dieudonné, cruel et haineux*, son Cordon de Commissaire Civil il l'embrassa et lui dit ces mots : *"Je te délègue tous mes pouvoirs dans l'Ouest, tu es le représentant de la France. N'oublie pas que tant que tu verras des hommes de couleur (mulâtres) parmi les tiens tu ne seras pas libre"*.

Ce drame a sa source dans un complexe. On n'en peut trouver le dénouement que par des *arguments rationnels et non par la violence et la sensualité*.

Les hécatombes amoncelées par les noirs de Toussaint Louverture à Gandhi n'ont rien changé à la situation d'Haïti.

Malgré les mariages mal ou bien assortis, malgré les unions régulières ou irrégulières, c'est toujours le drame angoissant "negres-mulâtres-blancs".

Euphémie Daguilh et Couloute étaient mulâtresses.

Dessalines pourtant entr'autres crimes, a incrit son nom en lettres funèbres au cimetière de la Croix des Martyrs.

La femme du Président Salomon était blanche, et sa fille légale Ida mulâtresse.

Celles qui partagèrent légitimement ou non la couche d'Estimé ne furent que des mulâtresses.

Qui dans l'Histoire plus qu'Estimé et Salomon se signalèrent par leur haine malade de tout ce qui est clair de peau? Ils n'ont rien à envier sur ce point à Toussaint, à Soulouque et à *Toussinet*.

Celui-ci, à sa haine camouflée, ajoute le *mépris*. Il les avilit, les traîne dans la honte. Il achève leur déliquescence par l'alcool et les débauches, il les dépouille de tout, même de l'honneur.

Non, ce n'est pas dans l'alcôve des "petites mulâtresses" dégénérées qu'il faut chercher la solution de cet angoissant problème, mais dans l'étude, la réflexion, la méditation, la religion, la science.

Il faut des solutions de raison et non des accouplements.

La sensualité a fait faillite. l'Histoire est là, implacable.

Ses enseignements sont indiscutables,

Si dans tout il faut chercher la femme, dans ce domaine les Eves d'Haïti ont manqué le but.

Il faut donc chercher ailleurs. Qu'en pensent les innombrables Euphémies et Couloutes de *notre pseudo Gandhi d'ébène*.

Seront-elles plus habiles que celles de Dessalines, de Salomon et d'Estimé?

Voir Revue des deux Mondes, 1er. Janvier 1956, pages 95-116. Le ebau-frère de couleur de Joséphine, par André Gavoty.

## LES CRIMES CONNUS PERPETRES PAR LES TYRANS D'HAÏTI DE 1930 A 1958

1.—*Le souverain Mulâtre*: Sténio Vincent

Joseph Jolibois, fils  
Louis Callard, mulâtre

2.—*Le souverain mulâtre*: Elie Lescot

a.—Damase Pierre Louis (noir)

3.—*Le souverain noir*: Dumarsais Estimé

a.—Max Hudicourt (mulâtre)

b.—Fédé Noël (noir)

c.—Gerard A. Viau (mulâtre)

d.—Ferry Auguste (noir)

e.—Bibine Dupuis (mulâtre)

4.—*Le souverain noir*: Paul Magloire

a.—Le Juge Thomas (noir)

b et c.—Deux peintres en bâtiments massacrés au Bel air dans la nuit du 8 au 9 Novembre 1957. A ce sujet, Paul Magloire dans un discours qui ne lui fait pas honneur prononça ces mots: "Vous savez que j'ai horreur des abus, mais toutes les fois que les circonstances exigent que vous agissiez comme dans la nuit du 8 au 9 novembre. Vous devez accomplir votre devoir. Je prendrai la responsabilité de votre conduite. Vous le savez, que je n'ai pas peur des responsabilités.

Général Paul Magloire.

10 Novembre 1957.



5.—*Le souverain noir*: Dr. François Duvalier

a.—Charles Jumelle

b.—Ducasse Jumelle (noirs): deux frères massacrés chez eux dans la nuit du 29 Août 1958.

Qu'ils fussent noirs ou mulâtres, cultivés ou semi-ignorants hypocrites ou bravaches, ils eurent tous leur mare de sang. C'est la malédiction de Toussaint Louverture. Cette malédiction ensanglanta le fauteuil maudit où se prélassèrent tour à tour, Dessalines, Christophe, Boyer, Soulouque, Salomon, Hypolite, Nord Alexis, Vilbrun Guillaume et les autres. Tous comme Macbeth, ils ont du sang sur les griffes, le sang de leurs frères.

C'est une fatalité diabolique, infernale... Pas un n'y a échappé jus-qu'ici...

Les pseudo catholiques, les libres-penseurs, les "papas-loas" vodouisants" sont soumis à cette loi d'airain.

*En préparation:*

1.—Sur les bords fleuris de l'Ozama (Nouvelle)

2.—La reine des Barrios (Nouvelle).

# INDEX

## TABLE DES MATIERES

	Pages
Pensées .....	V
Dédicace .....	VII
Photographie de Gérard Viau .....	IX
Préface .....	XI-XV
La malédiction de Toussaint Louverture .....	XIX-XX
Lettres de Guerrier à Guizot .....	XX-XXI

### Pages 1 - 50

- 1.—Toussaint, Caractère, Tempérament
- 2.—L'ancien esclave
- 3.—Les prouesses
- 4.—Situation de la colonie
- 5.—Toussaint trahit l'Espagne
- 6.—Toussaint décide
- 7.—Affaire du Commandant Flaville
- 8.—Conséquences du traité de Bâles
- 9.—Lavaud refuse
- 10.—Conspiration des anciens libres
- 11.—La politique de Sonthonax
- 12.—Rochambeau est nommé...
- 13.—Vers l'élimination du Blanc...
- 14.—Sonthonax décide d'éliminer Rigaud...
- 15.—Sonthonax se ménage une retraite...
- 16.—Toussaint protège son ancien maître...
- 17.—Toussaint Chef par sa couleur...
- 18.—l'honnêteté de Rigaud...

- 19.—Le noir Toussaint arbitre...
- 20.—Le commissaire Hédouville...
- 21.—Situation des Anglais
- 22.—Arrivée du général Hédouville...
- 23.—Toussaint caresse le rêve
- 24.—Rivalité entre Toussaint et Hédouville
- 25.—Vers la réalisation du plan macabre
- 26.—Rigaud, Notes biographiques
- 27.—Le piège néronien
- 28.—Mesures politiques prises par Toussaint
- 29.—Hédouville accuse Toussaint
- 30.—Retour de Maintland
- 31.—Le régime agricole de Rigaud
- 32.—Les officiers de l'armée du Sud
- 33.—Rigaud refuse d'exécuter les ordres de Toussaint
- 34.—Mesures de méfiance prises par Toussaint
- 35.—Toussaint et Rigaud
- 36.—Manoeuvres déloyales de Roume
- 37.—Dérouté des troupes noires à Fauché
- 38.—Attitude de Bellegarde
- 39.—Le 23 Juillet Roume met Rigaud Hors la Loi
- 40.—Rigaud veut se mettre...
- 41.—Toureau trahit Rigaud
- 42.—Attitude de Beauvais
- 43.—Les atrocités infernales perpétrées par les lieutenants de Toussaint
- 44.—Luperoy médecin blanc dénonce
- 45.—L' Hypocrisie de Toussaint
- 46.—Toussaint pour jouer la comédie de la Clémence...
- 47.—Toussaint accorde une amnistie
- 48.—Dessalines à la tête de son armée rentre aux Cayes
- 49.—Nouveau piège de Toussaint...
- 50.—Toussaint par son amnistie...
- 51.—Le noir Laplume
- 52.—Protestation du noir Cotro
- 53.—Toussaint comme Gaou-Quinou aspire...
- 54.—Le général Moïse
- 55.—Une commission militaire
- 56.—Invasion de la partie orientale de l'île
- 57.—Itinéraire de l'armée du Sud

- 58.—Chanlatte, le Gouverneur Garcia
- 59.—Toussaint invita l'assemblée...
- 60.—Toussaint voulut arrêter...
- 61.—Mesures prises par Toussaint
- 62.—Décrets pris par Toussaint
- 63.—Opinion de l'historien dominicain José G. Garcia
- 64.—Seconde visite de Toussaint
- 65.—Toussaint tend vers la réalisation
- 66 à 78.—Toussaint Administrateur
- 79 à 82.—La morale publique et privée sous Toussaint
- 83.—Expédition de Leclerc
- 84.—Bernadotte refuse...
- 85.—Toussaint pour se venger soulève...
- 86.—Au port républicain
- 87.—Attitude de Christophe
- 88.—Situation au Port Républicain
- 89.—Massacre des blancs à Petit-Goâve
- 90.—Situation dans les autres villes
- 91.—Soumission de la partie orientale
- 92.—Entrevue de Toussaint avec...
- 93.—Toussaint met son trésor en lieu sûr
- 94.—Toussaint fait exécuter Hillarion
- 95.—Attitude différente de la Jamaïque
- 96.—Maurepas à Port de Paix incendie son Palais
- 97.—Les mesures drastiques...
- 98.—Rigaud protège Mes dames Gabart...
- 99.—Retour des affranchis
- 100.—Toussaint établit son quartier général
- 101.—Dessalines fait massacrer...

Pages 50 - 56

- 102.—La bataille de la Crête à Pierrot
- 103.—Le général Laplume dénonce Rigaud
- 104.—Toussaint fait fusiller le blanc Volée
- 105.—Christophe trahit Toussaint
- 106.—Dessalines aussi fait sa reddition à Leclerc.

- 107.—Toussaint conspire...  
108.—Le Guet à pens...  
109.—Toussaint enfermé au Fort de Joux...  
110.—Population de la colonie en 1797  
111.—Les hécatombes  
112.—Conclusion  
113.—Les doctrines politiques appliquées en Haïti.

Pages 57 - 66

Notes 1 à 17.

Les crimes connus de 1930 à 1958

*Table des matières*

*Este folleto fue impreso en la  
Editora Montalvo, en Ciudad  
Trujillo, República Dominicana,  
y se terminó el día 25  
de Octubre de 1958.*

